

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 12 FÉVRIER, 1897

No 24

2381... MOYENNE DE 1896 ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

Ceci et là.

Chez les **commis-épiciers** Dimanche dernier, à la salle St. Joseph, les commis-épiciers ont eu l'assemblée générale de leur association. Le trésorier a présenté son rapport de l'année qui donne des résultats très satisfaisants.

Pendant le dernier exercice 47 nouveaux membres sont venus se joindre à l'association, dit le rapport du secrétaire.

Les élections pour l'année 1897 ont donné les résultats suivants :

Président, J. P. Beauvais, réélu ; 1er vice-président, E. A. Barsalo ; 2e vice-président, P. J. Wayland ; secrétaire archiviste, H. A. Sirois ; assist. secrét.-archiv., E. Migneron ; trésorier, G. N. Robert ; assistant trésorier, O. Langlois ; secrétaire correspondant, J. Fortier ; 1er collecteur, P. A. Bigaouette ; 2e collect., E. Landry ; 1er comm.-ordonnateur, J. O. Villeneuve ; 2e comm.-ordonnateur, Oscar Voisard ; visiteurs des malades, E. R. Bouchard et Henri Vézina ; chapelain, M. l'abbé Bédard ; médecins, Drs F. X. Plouffe et G. E. Asselin ; aviseur légal, F. J. Bisailon.

M. O. Legendre, vainqueur du concours ouvert entre les membres de l'Association, a reçu une magnifique canne à pommeau d'or que lui a présentée le président.

Chez les **commis-voyageurs** Samedi dernier a eu lieu l'assemblée trimestrielle de la Société de secours mutuels des commis-voyageurs, sous la présidence de M. F. Hughes.

A l'avenir les fonctions de secrétaire et celles de trésorier seront disjointes.

Les fonctions de secrétaire consisteront à tenir les minutes des assemblées, à enregistrer les noms des membres et à faire la correspondance. Tous les certificats donnant

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIETAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 247. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2.00
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration. L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du jour al. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

qualité de membres devront être signés par lui. Il recevra toutes les contributions qu'il déposera au fonds de la société. Il paiera les sommes dues, en suivant les instructions du bureau de direction.

Le trésorier aura voix au chapitre des syndies ; verra à ce que les sommes dites comme contribution ou autres et excédant \$50, soient déposées au fonds de la société ; que toutes les obligations et valeurs de l'association soient placées dans les voûtes d'une banque incorporée. Il signera, conjointement avec le président et le secrétaire, tous les chèques de banques, etc.

A la prochaine réunion trimestrielle, M. W. G. Beach proposera que le taux de contribution annuelle soit porté à \$2.00 pour augmenter le fonds de réserve.

Les manufacturiers, les marchands de gros et leurs commis n'ayant pas atteint la limite d'âge de 40 ans sont éligibles au titre de membres.

De la **pratique ?** Le département de l'Agriculture et de la Colonisation a adressé aux négociants exportateurs de beurre et de fromage

un volumineux questionnaire qui montre son désir d'établir des bulletins destinés à renseigner les patrons des beurrieres et des fromageries sur tous les points qui peuvent les intéresser pour la bonne fabrication et la meilleure conservation des produits.

Mais, comme nous le faisait remarquer un exportateur, le questionnaire a été fait plutôt par des théoriciens que par des praticiens et nombre de questions sont absolument oiseuses. En voici quelques échantillons :

Faites-vous une différence entre la saveur et l'arôme du beurre ?

Faites-vous une différence entre le grain et la texture du beurre ?

Sous quel aspect se présente un beurre à bon grain ?

Sous quel aspect se présente un beurre à bonne texture ?

Le premier inspecteur venu pourrait répondre à toutes les questions posées aux marchands de beurre et de fromage tandis que ceux-ci qui ne sont pas versés dans l'art de la fabrication laisseront forcément nombre de questions sans réponse ou, s'ils veulent répondre à toutes, donneront des réponses tellement différentes que nos beurriers et fromagers en chambre, les bureaucrates, dresseront des bulletins dans le genre de leurs questionnaires.

Car, voici, en effet, ce que dit la lettre d'envoi : " Vos réponses et celles de vos collègues seront classées par le département qui, de leur étude, espère dégager des renseignements précieux dont il se propose de faire la substance d'un bulletin sur l'industrie laitière, à distribuer aux producteurs de beurre et de fromage ayant l'ouverture de la prochaine saison."

L'idée d'un bulletin est excellente, mais encore faut-il que les renseignements soient puisés aux meil-

leurs sources et condensés par des gens du métier et non par des gens de bureau.

N'aurait-il pas mieux valu dresser un questionnaire spécial concernant la partie commerciale pour laquelle les marchands seuls font autorité et un questionnaire pour la partie purement industrielle que les inspecteurs connaissent à fond.

Nous sommes d'avis que les réponses concernant la partie industrielle devraient être examinées par les professeurs de l'École d'Industrie laitière et les inspecteurs des fromageries qui ont plus de compétence que tous les bureaux réunis pour enseigner les meilleures méthodes de fabrication et de conservation des produits de l'industrie laitière.

Nous avons l'espoir que c'est l'intention du gouvernement d'en agir ainsi. Il aurait mieux valu le dire dans la lettre d'envoi du questionnaire que de laisser les intéressés sous l'impression que les renseignements à fournir par eux seraient jugés non par des gens du métier, mais par des gens de bureau. Ceux-ci, malgré la meilleure volonté du monde, ne pourront sortir avantageusement d'un travail ardu qui embarrasserait fort les meilleurs praticiens.

Le colosse des bois de la Limagne d'Auvergne a fait son entrée à Riom. Cet arbre qui mesure 5 m. 20 (17 pieds) de circonférence a été acheté à M. Andrieux, sur le territoire de Taragnat, par M. Masson, sabotier à Riom, qui e a fait l'arrachage et vendu à M. Noyer (nom prédestiné).

Il a nécessité l'emploi de huit paires de bœufs, et malgré la faible distance qui sépare Taragnat de Riom, son transport a duré quatre jours. Au 15 avril cet arbre, qui, si l'on en croit la chronique, remonte au temps de Charlemagne, sera transformé en mesures de doubles décalitres (4 gallons à environ) dont il produira environ 5,400 pièces, ce qui perpétuera encore longtemps son souvenir dans toute la France.

Les fameux rayons X se rendent de plus en plus utiles, en médecine comme en chirurgie, en permettant d'examiner, par transparence, les cavités intérieures du corps. Voici que M. Bouchard emploie maintenant ces précieuses radiations à constater le pleurésie et ses limites chez les malades qu'on en croit atteints. Le côté du thorax occupé par le liquide pleurétique présente une teinte sombre qui contraste avec l'aspect clair du côté sain; on aperçoit très nettement que l'épanchement remplit ou non la totalité de la cavité pulmonaire, la teinte sombre dessinant avec une grande précision la limite supérieure de cet épanchement. On comprend que ce moyen d'exploration est bien supérieur aux moyens ordinaires, à la percussion notamment.

L'Élection du Quartier Centre



M. HORMISDAS LAPORTE

Nous sommes heureux de constater l'élection par acclamation de M. Hormisdas Laporte, en qualité d'échevin du quartier Centre et de voir épargner à la ville les frais de la votation.

Personne, en effet, n'avait pris trop au sérieux la candidature à la dernière heure de M. Hector Cadieux qui a été l'instrument conscient ou inconscient d'un groupe d'échevins qui voulait éliminer M. Laporte des comités auxquels sa situation et sa compétence devaient lui donner accès.

Maintenant que les comités sont formés, M. Cadieux disparaît, c'est dans l'ordre. S'il est encore des naïfs qui s'imaginent que l'Hôtel de Ville est peuplé d'échevins travaillant dans l'intérêt supérieur d'une bonne administration des choses de la Cité, leurs yeux peuvent s'ouvrir en présence de comédies semblables.

Nous félicitons M. H. Laporte de son élection et nous formons le vœu qu'aux prochaines élections générales, les électeurs de Montréal envoient à l'Hôtel de Ville beaucoup d'échevins de son caractère.

LE PROLONGEMENT DE L'INTERCOLONIAL

Le vœu émis par la Chambre de Commerce de Halifax de prolonger le chemin de fer Intercolonial jusqu'à Montréal trouve dans nos cercles commerciaux un chaleureux appui.

Les raisons d'ailleurs ne manquent pas pour mettre ce projet à exécution et le gouvernement n'omettra pas de représenter aux chambres la nécessité d'entreprendre à bref délai les travaux que nécessitera ce prolongement.

Jusqu'à présent le chemin de fer Intercolonial a été onéreux à l'État et ce n'est guère que, depuis deux ans, que de peine et de misère on a pu équilibrer plus ou moins les recettes et les dépenses. Ce qui manque à ce chemin c'est un point terminus au centre même de l'activité commerciale: la ligne s'arrête à Lévis qui, au point de vue des transactions n'est qu'une ville d'ordre secondaire située trop à l'est du Dominion. Pour que ses recettes augmentent, il lui faut pénétrer

plus avant dans le cœur du Canada et se prolonger ju-qu'à Montréal qui peut lui donner une réelle importance au point de vue du trafic.

Ce sera d'ailleurs la ligne la plus courte qui puisse traverser le Canada dans toute sa longueur ; il y aura donc pour le voyageur, comme pour les marchandises, économie de temps et économie d'argent.

Tel qu'il existe actuellement ce chemin de fer ne traverse guère que des localités peu peuplées et par conséquent peu fortunées ; achevé et poussé jusqu'à la métropole il desservira des endroits auxquels manquent des moyens de communication rapide et auxquels il apportera la richesse.

D'après les projets mis en avant il aurait encore cet avantage d'emprunter deux lignes ou plutôt deux tronçons de lignes qui, eux aussi, ont besoin d'être relevés et mis en valeur. Ces deux tronçons tels qu'ils existent aujourd'hui sont plutôt onéreux que profitables à leurs exploitants et l'Etat peut les racheter à des conditions avantageuses.

Enfin, une autre considération a également son importance. La classe ouvrière a besoin que le gouvernement entreprenne de grands travaux publics pour le soulagement des nombreux sans-travail. Depuis quelques années il ne s'est fait que peu de travaux d'une certaine importance et nous entendons de tous les côtés de la province les mêmes plaintes à ce sujet. Quand l'ouvrier ne travaille pas, le commerce languit et ne donne plus de commandes à l'industrie.

Nous assistons depuis quelques années à une crise qui en est arrivée à la période aiguë, il serait grandement temps d'en sortir et le gouvernement doit donner l'essor au réveil attendu en exécutant les grands travaux publics devenus nécessaires. Le prolongement de l'Intercolonial est au nombre de ces travaux.

FROMAGES ET FROMAGERIES

ÉTUDE DU CAILLÉ ET DE LA PRÉSURE

(Suite.)

Dans un grand nombre de cas, on peut utiliser la chaleur naturelle du lait ; c'est ce que l'on fait, par exemple, dans la fabrication du fromage de Brie, préparé souvent dans l'étable même ; mais dans l'industrie, lorsqu'on l'on opère sur de assez fortes quantités de lait pour qu'on se voit obligé d'acheter ce lait, le

liquide est livré trop froid et il faut le réchauffer pour l'emprésurer.

Il est facile d'assigner les conditions désirables d'une bonne construction d'appareils à chauffer le lait. Le chauffage à feu nu, qui est encore très employé dans la fabrication du gruyère, du parmesan, etc., etc., est évidemment mauvais ; on risque de brûler le lait et de lui communiquer des odeurs désagréables ; il est, sans hésitation, préférable de chauffer par la vapeur ou encore mieux au bain-marie, mais dans tous les cas, on doit recommander d'entretenir les liquides en mouvement pour éviter les surchauffes et pour obtenir un milieu dont la température soit homogène ; au surplus, on voit que l'élévation à produire reste toujours très faible, quelques degrés, une vingtaine au plus, et pour les chaudières de fromageries, les installations les plus simples, les plus rudimentaires, remplissent le but ; le chauffage au bain-marie est surtout très bien appliqué lorsqu'il s'agit de grandes masses, par exemple dans la fabrication du cheddar.

Nous ne saurions pas au même degré recommander les chauffages par réchauffeur ; cependant, dans quelques cas particuliers, ces méthodes ont du bon, et elles ont pour elles l'avantage de la simplicité et de l'économie de l'installation. Dans la préparation des caillés, on doit avoir égard, lorsqu'il s'agit de choisir un chauffage, aux conditions spéciales du problème : les chauffages par le feu (chaudière ou foyer amovibles) permettent des variations rapides de température ; le bain-marie a l'avantage de conserver longtemps la même température.

Dans la fabrication des fromages, il existe, dès l'origine, deux marches très différentes dans la préparation du caillé, et les traitements des caillés obtenus par l'une ou l'autre des méthodes sont également différents, conduisent à des produits de goût et d'aspect totalement dissimilables.

On fabrique des fromages à caillés doux et d'autres à caillés durs. Dans le premier cas, on fait l'emprésurage à température relativement basse et avec peu de présure ; il en résulte que le caillé est lent à se produire, la coagulation demande quelquefois plusieurs heures et toute la masse du lait se prend en un tout qui reste long temps homogène ; ce caillé n'expulso que lentement son sérum ou son veï ; ce sont des fromages qui mûrissent d'abord dans un milieu acide

très favorable au développement des champignons ; c'est sur ces fromages qu'apparaissent ces moisissures blanches ou colorées que l'on remarque sur les bries, les camemberts les coulommiers, etc.

Les moisissures commencent la maturation ; elles préparent pour les organismes qui viendront par la suite, un milieu nutritif assimilable.

Ces fromages restent toujours mous, et la difficulté de leur préparation consiste précisément à diriger le développement des moisissures, à modérer ce développement par une dessiccation appropriée ou à le hâter par la chaleur ; ce sont des fromages en général d'odeur assez désagréable, forte, ammoniacale et d'une conservation très courte ; la caséine se détruit rapidement sous l'influence des organismes ; les fromages mûrissent en devenant plus mous, plus coulants, mais en même temps les matières albuminoïdes se brûlent se transforment ; elles donnent naissance d'abord à des produits cristallisés, à de la tyrosine, à de la leucine et finalement à des composés ammoniacaux et en particulier à du carbonate d'ammoniaque ; tout le monde connaît l'odeur piquante et ammoniacale du fromage de Livarot.

Dans la fabrication des fromages à pâte dure, les choses se passent tout autrement ; on met en présure à des températures relativement élevées, 30 à 35 degrés, avec de fortes quantités de présure, de telle façon que la coagulation se fasse en un temps assez court, 20 à 40 minutes ; dans ce cas les caillés sont beaucoup plus durs, plus secs ; lorsqu'on rompt la masse en y faisant passer la lame d'un couteau, la trace du ment de son veï ; il se sèche facilement, le couteau subsiste, le caillé se contracte et laisse exuder un liquide limpide et de couleur verdâtre ; le caillé se sépare donc, par le compage, très facilement, et en prenant certaines précautions, on parvient à le rendre plastique et à le mouler ; le pain ainsi obtenu est compact, dur, homogène ; on finit de le sécher par la pression et l'on a, en définitive, une masse dans laquelle l'air n'a pour ainsi dire pas d'accès ; on limite encore l'aération possible en salant la croûte pour la rendre plus difficilement perméable.

Dans cette masse on a emprisonné des organismes qui vont vivre et se développer peu à peu aux dépens du milieu ambiant. On comprend que ce ne seront que des microbes

anaérobies qui pourront vivre, et encore leur existence va-t-elle être précaire, leur développement peu actif ; ces fromages à pâte dure vont mûrir lentement ; ils ne seront vendables qu'au bout de plusieurs mois seulement ou même d'années ; la maturation se fera tout autrement que dans le premier cas, elle se produira dans la masse et se traduira par l'apparition de cavités ou d'alvéoles, qui sont les yeux du fromage, tandis que la croûte restera lisse et saine ; l'odeur de ces fromages est douce, elle ne devient piquante ou ammoniacale qu'après un temps très long.

Dans cette deuxième fabrication, le séchage du caillé s'obtient d'abord par une division de la masse et au lieu d'un couteau unique, on se sert d'appareils qui sont composés d'un ensemble de fils de fer, de cuivre ou de lames parallèles.

Ces fils ou ces lames sont montés sur des bâtis très légers, et disposés en forme de grils ou de lyres, on fait égoutter le wei par des tuyaux ou des syphons munis de crépines ou de toiles filtrantes, le caillé s'agglomère facilement en masse pour arriver à une dessiccation complète et éviter une agglomération qui serait nuisible ; on sèche les particules de caillés rompus et toujours agités dans le wei chauffé, ou bien on redécoupe le caillé aggloméré avec des couteaux ou des moulins à caillé, dont quelques uns sont analogues aux coupe-racines ou bien qui sont composés de dents de peignes mobiles traversant les intervalles de peignes fixes.

Quant aux presses, leurs modèles diffèrent selon le but à atteindre, la pression à donner n'est pas en général très forte, elle atteint au plus 15 à 18 kilos par kilo de fromage travaillé, et une pression d'une vingtaine d'atmosphères au maximum, s'obtient sans grande difficulté. On se sert bien souvent pour ces usages, de presses à levier qui donnent une pression constante et réglable à volonté, les presses à vis ont été très améliorées dans ces derniers temps, et grâce aux perfectionnements, à l'adjonction de ressorts régulateurs, elles donnent aussi une pression constante.

R. LEZÉ.

(A suivre)

SUR LES MINES DE CUIVRE DU SINAI, EXPLOITEES PAR LES ANCIENS EGYPTIENS.

PAR M. BERTHELOT.

(Suite et fin.)

II — PRODUITS MÉTALLURGIQUES

Ces produits sont les suivants :

Parois des fours et des creusets ; laitiers et scories ; fragments d'outils.

On n'a pas rencontré de fragments de mattes ; ce qui paraît exclure l'exploitation des pyrites, substances dont les minerais n'offrent d'ailleurs point de vestiges. Il ne semble pas non plus, d'après l'examen des matières, que les mineurs aient employé de fondants, autres que ceux tirés des roches et minerais rencontrés sur place.

Scories et laitiers — A Wadi-Maghara on a ramassé des scories lourdes et noires, ou brun foncé, et des scories blanches et légères, ainsi que des grès imparfaitement vitrifiés. Ces grès plus ou moins ferrugineux, et sans doute additionnés d'hématite, ont servi de fondants, le calcaire n'étant intervenu qu'à titre accessoire. En tout cas, les mélanges sont mal fondus, remplis d'in-cuits, formés de matériaux difficilement fusibles dont l'homogénéité ne devait pas être très grande : ce sont là les indices d'une fabrication imparfaite.

Certaines scories étaient très fusibles ; car elles ont enveloppé et saisi un fragment d'os, appartenant à un petit animal, fragment qui ne manifeste pas les signes d'une calcination violente.

Les laitiers sont constitués par des matières denses, compactes, renfermant peu de bulles, et d'apparence cristalline par places. D'après l'examen microscopique, ils appartiennent à deux groupes. Les mieux cristallisés renferment en abondance des cristaux de périclase ferrugineux (fayalite, FeO, SiO_2) et des octaèdres de magnétite. Ce genre de laitiers se forme dans toutes les opérations métallurgiques où le fer et la silice sont en proportions convenables.

Le second groupe est constitué par des pyroxènes verdâtres, mélangés par places de magnétite et de quelques cristaux de feldspaths.

Ces laitiers sont moins basiques que les précédents : ils renferment de la chaux, provenant de gangues calcaires, dont j'ai retrouvé quelques échantillons à la surface des laitiers et des débris de fours.

Un échantillon de laitier contient en abondance de la cuprite, ou protoxyde rouge de cuivre, en octaèdres bien nets et mélangés de cuivre métallique. C'est là un produit accidentel du traitement des minerais de cuivre.

En somme, ces laitiers contiennent les mêmes produits et offrent les mêmes particularités que les laitiers modernes.

Signalons encore quelques gouttes de métal tombées des fours, avec produits oxydés noirs, verts et bleus par places, et avec scories périphériques.

Fours et creusets.—Aucun de ces instruments de fabrication n'a été retrouvé entier ; mais M. de Morgan en a rapporté de nombreux débris. Les fragments des fours et des creusets, tels qu'ils m'ont été remis, ne se distinguent pas très bien les uns des autres. Cependant, d'après l'examen des lames minces, étudiées par M. Lacroix, il semble que les parois des fours aient été construites de préférence à l'aide de blocs de grès signalés plus haut ; les creusets ayant été fabriqués avec un sable quartzueux, cimenté par de l'argile. Mais, dans l'état actuel de ces débris, en partie vitrifiés, la nature des matières originales est difficile à préciser. C'étaient surtout des grès, mais avec certaines portions calcaires. Ces échantillons sont en partie compacts, en partie bulleux et renferment des grains de quartz arrondis et en voie de fusion sur les bords. Ça et là on retrouve des cristaux de rutile et de zircon, provenant des grès, et qui ont résisté à l'action des fondants et de la chaleur. Ils sont associés avec des aiguilles de pyroxène ferrugineux et d'anorthite (feldspath triclinique, silicate d'alumine et de chaux) ; le tout englobé dans un verre incolore, ou jaune foncé (en lames minces).

Ces divers produits d'ailleurs sont ceux que l'on observe d'ordinaire dans les produits similaires de l'industrie moderne.

III.—FRAGMENTS D'OUTILS

Les fragments d'outils offrent un intérêt particulier, car ils représentent les produits incontestables de la fabrication et ils ont été trouvés dans les restes des habitations des mineurs, à Wadi-Maghara. Ils sont au nombre de trois.

1^o *Pointerolle*.—Elle a servi à travailler la roche. Elle est recourbée à son extrémité en forme de biseau, et la forme de cette extrémité correspond à celles des stries du rocher. La pointerolle est cassée a

Plus les breuvages que vous prenez sont légers, s'ils sont purs, plus ils sont convenables pour ce climat. Essayez la Bière et le Porter de Labatt de London.

l'extrémité opposée. Le morceau actuel est long de 37 mm. large de 16 mm. et son épaisseur, égale à 10 mm. dans la masse principale, diminue peu à peu jusqu'à 3 mm. vers le biseau. Cet outil a été fondu, mais peu régulièrement et dans un moule assurément grossier. Il est constitué par du cuivre, ne contenant pas d'étain en dose sensible ; il est fortement arsénical. Je rappellerai que la présence de l'arsenic durcit le cuivre. Les alchimistes grecs et égyptiens s'en servent continuellement pour le blanchir. L'origine minéralogique de l'arsenic contenu dans l'outil actuel et le procédé par lequel il y a été introduit sont obscurs. En effet, je n'ai retrouvé d'arsenic ni dans les minéraux (chryso-colle, turquoise, grès imprégnés de sels de cuivre), ni dans les grès ferrugineux, employés comme fondants. En raison de ces observations, il est probable que l'arsenic a été introduit à part dans la fonte de l'outil, peut-être par une addition de mispickel ; mais cette dernière substance n'a pas été retrouvée. La patine est verdâtre et renferme du chlore (atakamite dérivée du chlorure de sodium des eaux d'infiltration).

20 *Fragment de burin.*—Je désigne sous ce nom un fragment d'outil, plus petit que le précédent et moins rouge : il est également cassé. Le fragment est long de 24 mm. ; sa largeur varie de 6 mm. à 4.5 mm. son épaisseur de 4 mm. à 3 mm. La pointe semble avoir été taillée à quatre pans ; mais elle est émoussée et en partie détruite. Le métal est très dur. C'est un bronze, très pauvre en étain d'ailleurs, et exempt d'arsenic (à dose appréciable). La patine jaune brun contient du carbonate de chaux, du fer et un peu de cuivre.

30 *Aiguille.*—Elle est recouverte d'une épaisse patine, formée de carbonate de chaux et de cuivre. Cette patine se détache aisément par le choc. Il reste une aiguille, longue de 51 mm., et dont le diamètre est voisin de 1 mm. L'axe est plein et métallique. L'aiguille est munie de son chas. Le métal est tendre, tenace, facile à plier. C'est du cuivre, exempt d'étain.—Plomb ? —Il y a une petite quantité d'arsenic, avec une trace imperceptible d'antimoine.

La présence de l'arsenic et celle de l'étain, dans certains des outils, leur absence dans d'autres, indiquent que les Egyptiens de cette époque reculée savaient déjà modifier à volonté les propriétés de leurs

métaux, par l'introduction de certaines matières étrangères.

M. de Morgan m'a également remis, comme termes de comparaison et produits dérivés probablement des mines du Sinaï :

1o Une couleur verte, en morceaux amorphes, vitreuse à l'intérieur, trouvée dans les tombeaux, à El Amrah près d'Abydos. C'est de la chryso-colle (nom moderne) ;
2o Deux aiguilles et une épingle, qu'il a ramassées lui-même dans la très ancienne nécropole (préhistorique ?) de Toukh (entre Thèbes et Abydos). L'épingle a deux pointes. Elle est longue de 82 mm. Le diamètre, patine comprise, est de 2 mm. environ. Elle se rompt aussitôt par la flexion ; ce qui met en évidence un axe central métallique plein, rouge, brillant, entouré d'abord de protoxyde de cuivre mat, compris lui-même dans une gaine verdâtre. Le métal est du cuivre, avec une petite quantité d'étain et une dose sensible d'arsenic.

Les deux aiguilles sont munies de leur chas. L'une, longue de 32 mm, présente une structure analogue à la précédente. L'autre est longue de 92 mm, altérée plus profondément, et également fragile ; le cuivre étant changé en partie en protoxyde. La patine verdâtre contient une trace de chlore.

La structure de cette aiguille est remarquable. En effet, l'axe est canaliculé ; un vide central étant entouré successivement par du cuivre, en grande partie oxydé, le tout enveloppé de patine. Une semblable disposition, qui ne se retrouve ni dans l'autre aiguille, ni dans l'épingle, semblerait l'indice de quelque procédé spécial de fabrication ; par exemple, on a dû fabriquer cette aiguille avec une feuille de métal enroulée, au lieu d'arrondir une bande découpée dans une lame, au marteau ; car la filière était inconnue alors. Le moulage ne s'appliquerait guère à de si petits objets d'une telle forme. Le chas est d'assez grande dimension.

Le métal de cette aiguille est rouge, constitué par du cuivre, avec un peu d'étain et une dose sensible d'arsenic : pas de phosphore.

Ce sont là des alliages pauvres en étain, tels qu'on en rencontre dans les anciens outils des régions de l'ancien continent et de l'Amérique, où ce dernier métal était rare et difficile à obtenir.

En résumé, les minerais de cuivre du Sinaï sont des minerais pauvres et peu abondants, constitués par des grès, renfermant des silicates et carbonates basiques de cuivre et des

turquoises. Leur récolte devait être pénible et exiger une main d'œuvre considérable.

A ces époques reculées, où les Egyptiens se servaient encore des armes de bois et de pierre, dont on a retrouvé les restes, le cuivre était un métal rare et précieux, dont la possession justifiait de semblables travaux. La période postérieure, où se répandit l'usage du bronze, plus précieux encore, a dû débiter par des temps où l'étain, apporté de contrées lointaines, était mis en œuvre avec une extrême parcimonie, ainsi que l'attestent nos échantillons.

En tous cas, l'extraction du métal se faisait par des méthodes semblables à celles que la métallurgie du cuivre a suivies pour les minerais analogues, depuis l'antiquité jusqu'à ces derniers temps : je veux dire par l'emploi du bois, comme réducteur, combiné avec celui de fondants siliceux, ferrugineux et calcaires. Ces mines ont été abandonnées il y a 3000 ans, à cause de la pauvreté des minerais, de leur raréfaction, et, sans doute aussi, à cause des difficultés de l'exploitation et des transports dans une région déserte et éloignée de l'Egypte proprement dite. Il n'en est pas moins intéressant de constater que l'on était arrivé, probablement dès le début de l'exploitation des mines du Sinaï, c'est-à-dire il y a près de 7000 ans, aux procédés suivis jusqu'à nos jours ; procédés fondés sur un empirisme dont l'origine est facile à concevoir et qui n'exigeaient la connaissance d'aucune théorie proprement dite, telle que celles qui transforment en ce moment la métallurgie traditionnelle.

(Comptes-rendus.)

LE RIZ

Genre de plantes herbacées, de la famille des graminées, tribu des oryzées, comprenant quatre espèces croissant dans les régions chaudes du globe. Ces plantes portent sur une tige cylindrique des feuilles planes, des fleurs groupées en panicules et se distinguant de celle des autres graminées en ce qu'elle n'ont que six étamines. Le fruit, épi oblong, glabre et lisse est étroitement et complètement enveloppé par des glumelles ou paillettes. Il renferme, en moyenne, 144 grains ou semences, formées d'un embryon très petit situé à la base et en dehors d'un albumen farineux très épais.

La culture a propagé particulière-

ment, sur la surface du globe, une des espèces de riz, dénommé riz commun ou riz cultivé. Cette espèce, composée de plantes annuelles, atteignant une élévation de 80c à 1 m. 30, se divise en un certain nombre de variétés qui forment deux groupes, distingués surtout par leur mode de culture : 1o les variétés qui doivent rester immergées dans l'eau pendant toute la période de leur végétation ; 2o les variétés auxquelles un arrosage plus ou moins fréquent ou les eaux pluviales même, si elles sont suffisamment abondantes, peuvent suffire. Ces dernières variétés sont communément désignées sous le nom de riz de montagne.

Le riz est généralement regardé comme originaire de l'Inde. Sa culture est extrêmement répandue dans l'Inde, l'Indo-Chine, la Chine, plusieurs îles de l'Océan Indien, particulièrement Java, le Japon, l'Amérique du Nord, l'Italie et l'Espagne. On a également tenté de l'introduire dans le delta du Rhône.

La culture du riz est, en effet, ordinairement faite dans des champs facilement inondables, qu'on maintient recouverts d'une couche d'eau assez épaisse pour que la plante soit toujours immergée en partie sans en être jamais entièrement recouverte. Cette culture permet d'utiliser les terrains marécageux, mais elle a l'inconvénient de dégager les miasmes paludéens et d'être ainsi une cause d'insalubrité.

Les terrains destinés à cette culture portent le nom de rizières. Ils sont disposés de façon à être immergés et à retenir l'eau dont on les recouvre. Quoique les méthodes de culture varient d'un pays à l'autre, celle qui est la plus accréditée parmi les populations asiatiques, consiste à mettre les grains destinés aux semis à tremper pendant plusieurs jours, afin d'en hâter la germination.

La terre, très arrosée au point de former une boue semi-liquide, est légèrement retournée à la charrue et les mottes en sont soigneusement brisées à l'aide d'une charrue ou d'une herse. Lorsque le sol est bien uni, débarrassé des pierres et des mauvaises herbes et possède le degré d'humidité suffisant, on opère avec les grains trempés le semis, généralement dans une partie du champ seulement. Au bout de vingt-quatre heures la germination est déjà commencée et les premières feuilles apparaissent à la surface du sol. On arrose alors les plants avec de l'eau de chaux pour détruire les insectes, puis on éclaircit le semis en enle-

vant avec soin les pieds surabondants, que l'on repique aussitôt en quinconce dans la partie du champ inoccupée jusque-là.

Dès que les jeunes pousses s'élèvent du sol, la rizière est progressivement immergée, de façon que le niveau de l'eau s'élève avec la tige des plantes, sans jamais les recouvrir entièrement. C'est pour obtenir ce résultat que les rizières sont entourées de tous côtés de levées de terre, véritables digues en miniature, qui en font de véritables bassins et donnent aux pays, où cette culture est en honneur, leur aspect particulier comparable à celui qu'auraient des salines gigantesques. Suivant que les rizières sont situées au dessous ou au dessus du niveau des canaux ou cours d'eau qui les alimentent, il suffit de simples vanes pour les immerger, ou on doit recourir à des procédés d'élévation des eaux qui, généralement grossiers et consistants parfois dans le simple emploi de seaux alternativement remplis et vidés au moyen d'une sorte de balancier oscillant sur un long piquet, rendent cette culture fatigante.

Une opération plus pénible encore, qu'entraîne la culture du riz consiste dans l'arrachement des mauvaises herbes, effectuée par les cultivateurs qui, pour cela, restent constamment enfoncés dans l'eau et la vase jusqu'aux genoux et respirent les vapeurs qui s'en dégagent.

Dans la Caroline, dont la production en riz a été longtemps si estimée que le nom de cette contrée sert encore souvent à désigner les espèces de choix, même ayant une autre provenance, la culture, toute différente, est basée sur des submersions intermittentes.

Les rizières y sont, au moment des semailles, divisées en rigoles espacées de 50 centimètres environ, dans lesquelles le grain est déposé à la main. Aussitôt ensemencée la terre est, pendant 4 ou 5 jours, recouverte de quelques centimètres d'eau que l'on fait écouler ensuite. Puis, lorsque les jeunes pousses ont atteint 10 centimètres de hauteur, c'est-à-dire au bout d'un mois environ, on inonde à nouveau les champs, pendant une quinzaine de jours, ce qui détruit en grande partie les mauvaises herbes tout en favorisant la végétation du riz. La terre est à nouveau découverte ensuite, pendant deux mois, au cours desquels on donne des binages répétés. L'eau est alors ramenée une dernière fois jusqu'à la récolte.

Ce procédé de culture inondant et desséchant alternativement les plan-

tations, détermine le dégagement excessifs de miasmes paludéens, amenant une telle insalubrité que les nègres qui y étaient exclusivement employés autrefois étaient plus que décimés chaque année. Il est facile de comprendre que des hommes libres soient plus soucieux de s'exposer volontairement à une culture aussi dangereuse, aussi l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis a-t-il porté un coup mortel à la culture du riz dans la Caroline.

Dans les contrées méridionales de l'Europe, où cette graminée est cultivée, les rizières sont généralement inondées d'une façon tellement continue que la récolte même se fait parfois au milieu de l'eau dans laquelle les moissonneurs sont constamment enfoncés jusqu'aux genoux.

Les variétés connues sous la domination du riz sec ou riz de montagne, sont originaires de la Cochinchine et leur culture est, depuis un temps immémorial, répandue dans les montagnes de l'Inde, de la Chine, du Japon et de quelques îles de l'Océan Indien.

Dans toutes ces contrées, la température élevée jointe à l'humidité à peu près constante due aux pluies abondantes du printemps et de l'été qui y règne, suffisent à assurer la maturation complète de la plante ; tandis que les arrosages artificiels sont nécessaires dans les contrées possédant un climat plus sec, telles que l'Espagne, l'Italie et quelques régions du nord de l'Afrique et des Etats-Unis d'Amérique, où ces variétés ont été acclimatées.

La culture de ces variétés de riz, qui permet d'employer des terrains non inondables et ne trouble pas l'état sanitaire du pays a, par contre, le désavantage important de donner des récoltes beaucoup moins abondantes. Elle fournit cependant un chaume estimé comme fourrage. Avant d'être livré à la consommation par le commerce, le riz doit subir une préparation ayant pour but de le débarrasser de son enveloppe et qui s'appelle le décorticage.

Dans de nombreuses contrées asiatiques, le riz destiné à la consommation indigène subit encore en grande partie cette préparation par des moyens rudimentaires, analogues à ceux qu'emploient les cultivateurs européens pour le blé, mais beaucoup plus pénibles, le riz étant étroitement enserré par les glumelles ou balles qui l'enveloppent.

Mais des moyens mécaniques sont depuis longtemps employés par les industriels européens qui obtiennent ainsi des résultats beaucoup plus satisfaisants.

Le paddy, ou riz en épis, provenant des récoltes, subit d'abord un nettoyage ou vannage, destiné à séparer les grains de la paille, de la terre et de la poussière; puis un criblage qui sépare les petites graines. Le riz passe ensuite sous des meules dont l'action est calculée de façon à user la paille de l'enveloppe, c'est-à-dire à décortiquer le grain sans que la forme de celui-ci soit atteinte. Il subit ensuite l'action d'un ventilateur, puis passe sous des pilons qui le frappent de façon à frotter énergiquement les grains les uns contre les autres sans cependant les écraser.

Le grain sain résiste seul à ce frottement; le grain avarié est brisé par le choc. Après le pilonnage, le riz passe aux nettoyeuses, où un système de brosses en le frottant contre de la tôle piquée finit de détruire le reste de l'épiderme du grain qui a résisté aux opérations précédentes.

Le décorticage est alors terminé, mais le riz subit encore le polissage destiné à lui donner son aspect brillant si estimé.

Pour cela, il est amené dans un appareil formé d'un tronc de cône en tôle métallique dans lequel tourne avec une vitesse considérable un tambour conique en bois recouvert d'une peau de daim.

Il ne reste plus ensuite qu'à le passer au trieur, afin de séparer les grains brisés de ceux qui sont restés entiers, avant de l'ensacher et de le livrer au commerce.

Dans certaines usines, où les riz à décortiquer proviennent de contrées favorables à la production d'un grain exempt d'avaries inhérentes à certains climats, au lieu de l'action énergique des pilons, on se contente de faire subir aux grains un froissage, au moyen de cardes formées de deux plateaux en bois garnis de dents, dont le supérieur est doué d'un mouvement qui froisse fortement le riz lors de son passage entre les dents.

Le riz ne subit pas toujours le décorticage avant d'être expédié des pays de production. Lorsqu'il a encore son enveloppe il porte le nom de riz paille, celui de riz blanc lorsqu'il en est entièrement débarrassé, enfin celui de riz cargo lorsqu'il est incomplètement décortiqué.

L'importance du riz, assez secondaire dans les pays d'Europe où la culture du froment fort répandue permet, grâce à la teneur de cette plante en gluten qui la rend facilement fermentable, l'usage de la panification, est au contraire considé-

rable dans tous les pays où le blé ne peut être, ou n'est pas cultivé.

Dans les trois quarts de l'Asie et une grande partie du reste du Monde, le riz forme la base de l'alimentation humaine. Pour les classes pauvres de nombreuses populations asiatiques, il forme même la seule alimentation.

Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait une grande part dans les préoccupations des peuples colonisateurs et que le régime douanier relatif à cette plante ait donné lieu, au sein du Parlement français entre autres, à des controverses énergiques et fait préconiser des mesures législatives nombreuses et diverses.

La valeur alimentaire du riz a été très contestée, à la fois par les savants qui prétendent expliquer toutes les propriétés des corps par le rapport des éléments qui les constituent, et qui n'ont foi qu'aux résultats de leurs analyses, et par des physiologistes, peut-être un peu superficiels, prenant comme base de leur démonstration, le peu de vigueur physique et morale de certains des peuples qui consomment exclusivement cette plante.

Le but de cet ouvrage ne nous permet pas d'émettre sur ce sujet, très important en réalité, des suppositions personnelles. Nous nous contenterons de dire qu'il est peu probable que la consommation même exclusive du riz puisse suffire à produire les résultats envisagés, d'autant plus que certaines populations de la Chine, extrêmement robustes, font du riz la base de leur alimentation, au moins au même titre que l'est le pain dans nos contrées.

Quoi qu'il en soit, on peut considérer comme prouvé, qu'à volume ou poids égal, la valeur alimentaire du riz est bien inférieure à celle du froment, et que si les Orientaux consommaient leur riz de la même façon qu'on le prépare généralement en France, la capacité de leur estomac ne serait pas assez grande pour leur permettre d'ingérer en quantité suffisante les matières nutritives contenues dans le riz.

Cette graine, prédisposée sans doute à cela par son genre de culture, possède une très grande affinité pour l'eau et si on la fait cuire dans une certaine quantité de liquide, elle s'en imprègne jusqu'à augmenter considérablement de volume. Le riz préparé de cette façon est donc formé d'une quantité beaucoup plus grande d'eau que de substance alimentaire.

Pour obvier à cet inconvénient, les Orientaux ont pris l'habitude de faire cuire le riz non à l'eau, mais

à la vapeur, ne lui fournissant ainsi que la quantité d'humidité nécessaire pour qu'il soit parfaitement digestible. Ils l'emploient aussi à la préparation d'un met très recherché: *le pilau*, composé de riz et de volaille, assaisonné de sel et de safran et arrosé, durant la cuisson, avec du beurre fondu et roussi.

Le riz n'est employé alimentaires en France que d'une façon accessoire, soit en potages, en plats ou en entremets sucrés. Sa facile digestion le fait recommander aux malades; on en prépare sous le nom d'eau de riz des boissons adoucissantes. Il est fort employé contre les inflammations intestinales qu'il calme non comme resserrant, mais comme adoucissant.

Enfin, il peut fournir des cataplasmes préférables à ceux de farine de lin, parce qu'ils sèchent et aigrissent plus lentement.

Le riz sert encore à la préparation de l'amidon, lequel réduit en poudre impalpable et parfumé fournit la poudre de riz.

On prépare à l'aide du riz une pâte employée en Chine à la fabrication de divers ustensiles et qui prend en séchant une très grande consistance.

Par la distillation du riz, saccharifié au moyen de divers procédés, on obtient plusieurs sortes d'eaux-de-vie très consommées en Extrême-Orient.

Le *samsai* des Chinois, le *sakki* des Japonais et le *dequet* des nègres proviennent de cette distillation. Ces spiritueux ont généralement une odeur fétide due à ce que la distillation est poussée trop loin et que les mauvais goûts, nombreux avec les procédés de saccharification employés, se trouvent mêlés à l'eau-de-vie normale.

Le *rac* ou *arac* des Javanais est obtenu par la distillation du riz avec du sucre et de la noix de coco.

Le riz est le plus considérable produit commercial du monde. Sa consommation est beaucoup plus grande que celle du blé; mais le commerce auquel il donne lieu s'opère surtout entre les peuples de l'Extrême Orient et des grandes îles océaniques, chez lesquels il forme la base de la nourriture.

Les riz importés en Europe et débités par le commerce de l'épicerie, proviennent principalement de l'Inde, par Rangoon; de Java, de Sumatra, de Singapoor, de l'Indochine et du Japon. Ils ont d'autant plus de valeur, qu'ils ont une belle forme allongée, qu'ils sont d'une blancheur semi-transparente, et

qu'ils se maintiennent mieux à la cuisson.

L'Ile de Java fournit les qualités supérieures en général.

L'Inde et particulièrement Rangoon, fournit les qualités secondaires et inférieures. Le Japon et l'Indo-Chine fournissent des qualités intermédiaires.

La sorte la plus renommée provenait autrefois de la Caroline, aux Etats-Unis. Ce pays en exporte fort peu aujourd'hui, cependant les riz supérieurs sont encore dénommés aujourd'hui, riz de la Caroline ou plus simplement "riz Carol ne."

(L'Epicier.)

LE KID

Qu'est-ce que le kid ?

Cette question se rencontre souvent, et fréquemment elle est posée par de vieux praticiens.

Notamment, ces temps derniers où le "Kid corin," produit fabriqué avec de l'extrait de chrome appelé corine, a fait tant parler de lui, le Kid donne lieu à de vives discussions.

Le mot "kid" vient de l'anglais et signifie quelque chose comme chèvre; c'est que les premiers cuirs de cette fabrication qui furent livrés au commerce étaient des cuirs de chèvre, et le nom "kid" fut conservé ensuite aussi pour les veaux, les moutons et autres cuirs.

En France, le mot "kid" répond au mot mégis pour le chevreau, le mouton et le veau mégis.

Aujourd'hui, pour faire du kid, on prend spécialement des peaux de veau, de mouton, de poulain ou de chèvre; seuls les produits bruts bien conditionnés, sans défauts, à fleur fine, sont propices à cette fabrication. Après le dépoilage, les peaux sont soigneusement triées et on ne travaille que celles qui ont la fleur pure, non endommagée.

Cette fabrication rentre dans la branche de la mégisserie, et est faite par les fabricants de chevreau mat et glacé pour chaussures.

Il faut beaucoup de connaissances spéciales et beaucoup d'expérience pratique pour produire du kid ou mégis répondant à ce qu'on en exige.

Il doit être souple et moelleux, sans que la fleur, qui est lisse et doit posséder un lustre mat, se détache au pliage ou montre d'autres endroits lâches.

Il doit être en outre plein à la main, posséder à un certain degré, la qualité de se prêter et être uniformément épais dans toutes ses parties.

Cette dernière qualité est donnée au cuir par un travail mécanique (drayage) ou meulage; mais toutes les autres qualités sont obtenues par la manière dont il est traité ou conditionné au mégissage.

Ce travail ne peut toutefois se faire de la même façon, les différentes espèces demandent aussi un traitement différent, et chaque espèce doit être considérée en particulier, suivant sa condition.

Revenons maintenant aux produits bruts.

On les trempe bien, on les étire soigneusement, on les remet dans de l'eau pure et on les introduit dans le pelain.

La trempe ne doit pas, notamment en été, être continuée au-delà du temps strictement nécessaire.

Quant aux veaux secs, le meilleur mode de conditionnement est de les laisser tremper durant deux jours, de les fouler ensuite durant vingt minutes au tonneau foulon, de les étendre, de les replonger pour deux jours dans l'eau et de les livrer au pelain.

En ce qui concerne les peaux de mouton, on les étire bien, au contraire, après la trempe, du côté de la chair, et pour récolter la laine pure et non altérée, on les étend, la chair en dessus, à plat les unes sur les autres; on les couvre d'une bouillie de sulfure de sodium et de chaux, ou d'arsenic et de chaux, ou simplement d'une bouillie de chaux, on les plie soigneusement sur la moitié et les délaine au bout de quelque temps.

Ceci fait, on les rince à l'eau pure et les introduit dans le pelain.

Le pelanage se fait lentement; on rabat les peaux tous les jours, tous les deux jours on les transfère dans un pelain meilleur; Cependant, ici encore on doit avoir au plus haut degré égard à la condition des produits.

Le poil suffisamment relâché, on procède au dépoilage et ensuite on introduit les peaux dans un pelain fraîchement établi pour le gonflement, ce pelain sert au plus deux fois. Il a pour but de relâcher et d'étendre les fibres de la peau pour permettre l'absorption facile de la matière tannante.

Le gonflement est-il poussé trop loin ou produit trop rapidement, on obtient un cuir peu serré et flasque; si, au contraire, le gonflement ne s'est pas fait correctement, les peaux passées au mégis ne peuvent absorber suffisamment les substances qui rendent le cuir plien et moelleux, telles que jaune d'œuf et farine, au mégissage ultérieure, et il

en résulte des cuirs durs rappelant la tôle.

Là-dessus, on procède au drayage, opération qui doit se faire avec précaution, afin que la fleur ne soit pas gercée.

On a besoin pour cela d'un dessous (sommier) doux.

La tête, la queue, les pattes et d'autres parties latérales superflues sont détachées; on baisse le collet afin qu'il soit de même épaisseur que le croupon.

Suit le lissage avec des ardoises effilées, mais absolument unies, disposées exprès pour cela.

Ceci doit se faire sur un sommier tout à fait doux.

On plonge toutefois auparavant la peau, dans de l'eau tiède additionnée d'un peu de sulfate de soude pour la rendre souple, afin qu'au travail avec l'ardoise à lisser, la fleur ne souffre pas trop.

Le lissage a, comme l'indique déjà son nom, pour but de rendre la fleur lisse et d'en enlever le mort poil. Par cette opération on chasse en même temps de la peau la majeure partie de la chaux qui s'y trouve encore,

On doit apporter à ce travail un soin tout particulier, attendu que la fleur est vite déchirée par une ardoise rude, et que, d'autre part, un lissage trop fort la rend lâche. Le lissage terminé, on foule les peaux, par une affluence continue d'eau fraîche, au tonneau foulon, et cela jusqu'à ce que le jus qui s'écoule par les trous latéraux, ne montre plus qu'une coloration de chaux très mince, ce qui arrive ordinairement au bout de 40 à 60 minutes.

Après le foulage commence la macération, dont le but est de détruire toute trace de chaux et de donner aux peaux cette qualité de se prêter qu'elles doivent avoir à l'état fabriqué.

Dans un vaisseau ressemblant à un coudroir on les épure d'abord dans de l'eau chaude (20 à 22° R.), additionnée d'un peu de crotte de chien ou bien d'acide chlorhydrique (1 à 1½ %).

Sur ce, on les retire, les laisse s'égoutter et les épure derechef dans de l'eau pure tiède, durant 10 à 15 minutes.

Lorsqu'on les en a retirées et qu'elles sont égouttées, on les jette une à une dans une cuve remplie d'eau chaude (30° R.), où se trouve de gros son de froment, on les mêle bien, afin que le son puisse s'attacher partout à la chair.

Ensuite, avec des bois plats et arrondis à leur extrémité inférieure, on les rabat lentement jusqu'au

fond de la cuve on couvre cette dernière avec un couvercle et des ouvertures.

Au bout de 6 à 8 heures, le jus commence à fermenter, et, par les gaz qui s'y développent, les peaux sont soulevées jusqu'à la surface.

On les rabat à nouveau lentement, et répète une ou deux fois cette opération, jusqu'à ce que les peaux soient suffisamment macérées.

Puis on les rince à l'eau chaude et sur le chevalet, on les étire côté chair avec un fer émoussé, ce qui en écarte le son et en chasse l'eau par la pression.

Par cette opération, on termine les travaux à l'eau, sur lesquels on doit dans toute cette fabrication, porter principalement son attention.

Si au pelanage, à la macération ou aux travaux de nettoyage il a été commis une erreur, ni le meilleur mégissage ni le corroyage le plus soigneux ne sauraient y remédier.

Suit alors le travail de mégisserie; on le prépare en délayant du sel de cuisine, de la farine et du jaune d'œuf en quantités déterminées dans de l'eau chaude et en y ajoutant la quantité nécessaire d'alun dissout à l'eau par l'action de la chaleur.

La composition varie avec la condition des peaux, on ne saurait donc donner de chiffres déterminés.

Cette nourriture est versée à l'état assez chaud (40 à 45° R.) dans le tonneau foulon; on y jette également les peaux et l'on ferme bien la porte, afin qu'il n'y ait pas de perte de jus.

Le tonneau-foulon fonctionnant, au bout de 45 à 60 minutes les peaux peuvent être retirées.

On les plie sur la moitié, la fleur en dedans ou les fait sécher en les suspendant par la tête et la queue à des crochets.

La première opération à laquelle les peaux sont alors soumises est l'ouverture, étirage que les mégisiers exécutent avec le genou au palisson, mais qui actuellement dans la plupart des grandes fabriques est fait par des machines.

Par ce travail, les peaux, qui ont été fortement rétrécies par l'alun et séchées dans cet état, sont à nouveau étendues; il faut toutefois auparavant les humecter à fond.

Ensuite on les écharne, après les avoir rendues assez humides au point qu'on ne puisse en exprimer l'eau.

Puis on les rogne avec des ciseaux afin de leur donner la façon nécessaire, on les passe de nouveau au tonneau-foulon, mais sans alun.

On les sèche de la manière indi-

quée, on les fait tremper dans de l'eau chaude et on les transfère à la teinturerie.

La teinture se fait soit sur la table, soit par des bains.

Après les avoir séchées à nouveau, on humecte les peaux afin de pouvoir procéder ensuite au corroyage proprement dit au châssis à détirer.

Pour cette opération on se sert de puis peu, de machines, qui ressemblent beaucoup aux palissons; le détirage, l'extension mécanique donnent aux cuirs cette souplesse qu'ils doivent conserver pour toujours.

On les graisse alors côté fleur avec un oing de savon se composant de savon de Marseille, de suif, cire et gomme et on leur donne un coup de fer.

Puis on les essuie légèrement avec de la graisse de pied de bœuf et les frotte ferme avec un chiffon de laine, pour ensuite les assortir et emballer pour la vente.—(Halle aux Cuirs.

LA PRODUCTION DU CAMPHRE

Les renseignements suivants sont extraits d'une note que vient de publier M. David Hooper, "Quinologist to the Government of Madras":

Les prix élevés que le camphre a atteints dernièrement par suite de la guerre sino japonaise et l'accaparement de ce commerce par le Japon ont causé une certaine inquiétude dans les pays où il est consommé en grande quantité.

La Chine et le Japon étant pour le camphre les deux seuls pays de grande production, on a pensé qu'il serait bon d'entreprendre cette culture dans d'autres régions.

Au Japon, le camphrier croît à une altitude élevée, loin de la mer et seuls, les arbres centenaires servent à la fabrication du camphre. D'après le relevé des exportations de ce pays il semble que l'approvisionnement s'épuise graduellement.

Dans l'île Formose les camphriers ne sont point encore très nombreux et ils ne se développent que dans certaines parties du territoire où ils trouvent les conditions climatiques qui leur conviennent.

Les tribus presque sauvages qui, jusqu'ici, les ont exploités en distillent les racines et le tronc, stérilisant ainsi et très rapidement la source même de la production.

Le camphrier croît très bien aux Indes, le jardin botanique de Calcutta possède une belle avenue de ces arbres plantés en 1802. Il vient très bien dans le jardin botanique

d'Ootacamund et dans les autres parties des Nilgiris. On a fait un essai à Ihansi dans les provinces du Nord-Ouest et dans certains autres districts.

Le camphre est connu et employé aux Indes depuis bien des années. En 642, les princes indiens envoyaient du camphre comme tribut ou en offrande aux empereurs chinois.

Pendant une certaine période, l'arbre a bien réussi au Népal et à Tippérah, deux Etats situés entre le Bengale et l'Irraouaddy supérieur. Au commencement de ce siècle, on importait du camphre de Chittagong, mais les habitants ont entièrement détruit les arbres en procédant comme les natifs de Formose.

A Ceylan aussi le camphrier réussit bien à une élévation de 5,000 pieds et au-dessous. A Naples et dans les autres parties de l'Italie on le cultive pour sa beauté. Le professeur Maireh a fait un rapport sur la culture du camphrier en Floride où il réussit à peu près partout. On a extrait de l'huile des feuilles et des branches et le rendement a été de 40/0; le produit ressemblait à celui qu'on obtient au Japon surtout en raison de son odeur de safran. On vient d'introduire cette industrie en Californie; l'huile préparée sera vendue sur le marché américain.

Le camphrier s'est naturalisé à Java, au Brésil, à la Jamaïque et dans les autres îles des Indes occidentales, Maurice et Madère.

Au Japon et en Chine, on ne se sert pas des feuilles pour la distillation du camphre, sans doute parce que les feuilles ne donnent qu'un produit liquide qui ne peut pas être lucrativement réduit en camphre. Encouragé par quelques planteurs de Ceylan, M. David Hooper a tenté un certain nombre d'expériences ayant pour objet la distillation des feuilles. Celles qu'il a employées ont été prises sur un vieil arbre croissant dans les jardins du gouvernement à Ootacamund, On a distillé 50 livres de ces feuilles nouvellement cueillies dans un grand alambic en cuivre avec une quantité d'eau suffisante pour une durée de six heures. On a séparé 8 onces liquides d'huile représentant un rendement de 10/0 d'huile essentielle. L'huile avait une couleur légèrement jaune, une gravité spécifique à 15° C de 0,9322 et une rotation de + 9°4 dans un tube de 2 décimètres. Elle rendait une petite quantité de liquide à 160° et

commençait à bouillir régulièrement à 175°.

On a recueilli au-dessous de	180°	= 20 6
—	185°	= 31 0
—	190°	= 15 5
—	195°	= 10 6
—	200°	= 5 6
—	205°	= 3 3
résidu		= 8 6
		95 2

La perte éprouvée est due à la congélation, dans le condensateur, d'une certaine portion du camphre : la quantité obtenue a été dans cet essai de 10 ou de 15 p. c. Le résidu dans la cornue était entièrement solide au froid et avait une couleur jaunâtre et une forte odeur de camphre.

Le deuxième essai a été tenté sur de jeunes arbres croissant à Nadovetam dans les Nilgiris, district situé à 1,000 pieds plus bas que Ootacamund. Les feuilles ont été distillées de la même manière mais une grande quantité de camphre s'est condensée pendant l'opération et a presque bouché le serpentin. On a recueilli environ 4 onces de liquide chargé de matières cristallines. On a passé l'huile au moyen d'une étoffe et on a obtenu, la partie liquide une fois expurgée, une solide tablette de camphre d'un poids de 2 onces. L'huile avait une gravité spécifique de 0.9314 à 15° C. elle a commencé à bouillir régulièrement à 165°.

On a recueilli au-dessous de	185°	= 13 3
—	190°	= 20 0
—	195°	= 15 5
—	200°	= 20 0
—	résidu	= 25 0
		93 8

Ici encore une certaine quantité de camphre s'est condensée dans le tube réfrigérant. Environ la moitié de cette huile contenait du camphre déjà séparé, l'huile des feuilles de Nadvatam contenait 75 0/0 de camphre ce qui est un résultat très satisfaisant. L'élévation des jardins du gouvernement à Ootacamund est de 7,300 pieds et il est possible que cette hauteur influence la formation du "stearopten" solide dans les feuilles. Dans tous les cas, il est intéressant de savoir que l'huile peut être extraite des feuilles en proportion satisfaisante et rémunératrice.

Il est probable, ajoute M. David Hooper, qu'on obtiendrait encore de meilleurs résultats en opérant sur des arbres croissant à une altitude moins élevée. — (*Moniteur officiel du commerce*).

Le *Canada Gazette* convoque le Parlement pour la dépêche des affaires à la date du 11 mars prochain.

Distribution d'échantillons par la Ferme Expérimentale Centrale, à Ottawa.

A Monsieur le Rédacteur du

PRIX COURANT,

Ces neuf années passées, il a été distribué franco par la poste aux cultivateurs de toutes les parties du Canada qui en ont fait la demande, des sacs-échantillons de 3 livres des variétés de grain qui ont le mieux réussi aux différentes Fermes expérimentales. Le but de cette distribution a été d'augmenter la productivité et d'améliorer la qualité de ces importants produits agricoles par tout le pays en plaçant à la portée de chaque cultivateur du grain de semence pur et des variétés les plus vigoureuses et les plus productives. Ce travail a été très apprécié et a eu un très grand succès.

L'Honorable Ministre de l'Agriculture a donné instructions qu'il soit fait cette année une distribution semblable. Par suite du nombre considérable de demandes que nous recevons maintenant, il ne nous est pas possible d'expédier plus d'un échantillon en réponse à chaque demande, mais, grâce à cette restriction, nous espérons que l'approvisionnement à notre disposition sera suffisant pour que tous ceux qui le désirent puissent avoir part aux avantages de cette utile branche des travaux des Fermes expérimentales.

La distribution qui a maintenant lieu comprend quelques-unes des variétés les plus prometteuses, d'Avoine, d'Orge de Blé de printemps, de Pois, de Maïs-furrage et de Pommes de terre. On peut adresser les demandes d'échantillons à la Ferme expérimentale centrale à Ottawa jusqu'au 1er mars, mais après cette date les listes seront closes afin que nous puissions satisfaire aux demandes avant le commencement des semailles. Il n'est pas besoin d'affranchir les communications. Ceux qui nous adressent des demandes feront bien de dire quelle variété ils désirent essayer, et d'en nommer une ou deux autres pour le cas où l'approvisionnement de la variété choisie se trouverait épuisé. Quoique nous ne puissions promettre de fournir la variété demandée, nous satisferons autant qu'il nous sera possible aux désirs de nos correspondants. Nous enverrons d'abord les échantillons de grain, mais ne pourrons distribuer ceux de pommes de terre que lorsque tout danger de gel en route sera passé.

W. SAUNDERS,

Directeur, Fermes expérimentales.
OTTAWA, 5 janvier 1897.

PETITES NOTES

Suivant les dernières statistiques tirées des journaux militaires pour l'exercice en cours, les batteries de campagne de toutes les armées d'Europe s'élevaient au total à 2113, celles à cheval à 225; les batteries de montagne à 130; soit en tout 2768 batteries correspondant à 17924 canons de tous calibres,

En ce qui concerne le nombre de bouches à feu possédées par chaque nation, c'est la Russie qui tient le premier rang, avec 3332 bouches à feu; puis viennent successivement la France avec 3048 canons, l'Allemagne avec 2965, l'Autriche-Hongrie avec 2032, l'Italie avec 1142, la Turquie avec 1252, l'Espagne avec 396,

Roumanie avec 396, la Bulgarie avec 304, la Suisse avec 300, le Danemark avec 264, la Suède avec 240, la Serbie avec 210, le Portugal avec 204, la Grèce et la Hollande avec 120, la Norvège avec 68 et finalement le Montenegro avec 48 canons.

Nous avons dit, il y a quelque temps que Sir Richard Cartwright s'était adressé aux Chambres de Commerce, leur demandant quels seraient, selon elles, les moyens efficaces à prendre pour accroître le commerce du Canada.

La plus grande divergence se fait voir dans les vues de ces chambres et parfois on constate la plus grande contradiction entre les opinions des marchands qui les composent. Telle Chambre veut une chose à laquelle l'autre s'oppose.

Le *Free Press* d'Ottawa dit que dans l'ensemble les résolutions du Board of Trade de Toronto peuvent être considérées comme étant les plus intelligentes. Les négociants qui en font partie paraissent avoir saisi l'idée générale du questionnaire qui leur a été adressé. Plusieurs donnent d'excellentes raisons pour induire le gouvernement à dépenser beaucoup pour attirer des immigrants européens; d'autres Chambres pensent que le sujet ne mérite même pas qu'on s'y arrête et comptent plutôt s'en tenir aux marchés intérieurs du Canada sans chercher à étendre nos relations au dehors. En général, les Chambres demandent qu'on établisse au dehors des agences commerciales payées par le gouvernement. L'une d'elles va jusqu'à dire que le gouvernement devrait dépenser annuellement \$100,000 à cette fin.

Délicé à ceux qui élèvent des abeilles.

Parmi les nombreux procédés recommandés pour combattre la douleur résultant des piqûres d'abeilles, araignées ou autres animaux de ce genre, et les accidents d'inflammation qui en sont la suite, en voici un nouveau que nous indiquons *la Nature*. Il a été employé avec succès contre les morsures de scorpions et convient bien également pour les piqûres moins sérieuses. C'est le chloral camphré.

Ce médicament s'obtient en broyant lentement dans un mortier de l'hydrate de chloral à parties égales avec du camphre en poudre. En appliquant ce produit sur le point lésé, la douleur cesse presque aussitôt par suite de l'action anesthésique et calmante des deux corps formant la base du mélange. Il faut alors employer les applications chaudes de solution boriquée pour empêcher le gonflement des tissus, administrer un peu de cognac ou quelques gouttes d'acétate d'ammoniaque pour remonter le malade, combattre le collapsus.

Il est bon de se rappeler qu'on a vu survenir des accidents graves à la suite de simples piqûres d'abeilles, de moustiques, chez des sujets délicats ou peu résistants. On ne parle pas des piqûres dans la bouche, sur les lèvres, qui entraînent des complications inquiétantes par la rapidité d'absorption du venin, et surtout l'œdème de la muqueuse qui peut amener l'obstruction des voies respiratoires. Comme tout le monde n'a pas sous la main du chloral camphré, on le remplacera avec autant d'efficacité, sinon contre la douleur, du moins contre l'inflammation, par un peu de teinture d'iode à laquelle on ajoutera quelques gouttes de laudanum.

-- THÉS --

Nous continuons nos offres avantageuses sur toutes nos lignes de thés et nous attirons spécialement votre attention sur un lot considérable de Thés du Japon dans les bas prix que nous avons ajoutés à notre stock (non pas des thés communs mais des bons thés) à des prix que vous ne pourriez trouver nulle part ailleurs.

Notre stock des thés noirs et verts est toujours des mieux assortis, nous les avons depuis les plus bas prix jusqu'aux plus hautes qualités.

.... ESSAYEZ NOS MARQUES SPÉCIALES

OWL CHOP



Récolte des premiers
jours de mai.



ABEILLE

Thé de Ceylon,
en paquets.

BEAVER



La quantité que
nous en vendons
est la preuve de
ce que nous.....
.....avons dit
"C'est le Meilleur"



Si vous ne l'avez
pas essayé,
.....essayez-le.
Il est délicieux.

NE PLACEZ PAS VOS COMMANDES SANS VOIR NOS ÉCHANTILLONS.

L. CHAPUT, FILS & CIE, MONTREAL.

C'est maintenant le temps....



D'ACHETER LE

SCOTCH WHISKY DE DEWAR

Car il se pourrait que vous ne puissiez vous le procurer toujours aux prix actuels.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 11 février 1887.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 1 1/2 p. c.

La banque d'Angleterre a baissé le taux de son escompte de 1/2 p. c.; il est maintenant à 3 p. c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 112 1/2 au comptant et 112 1/2 à terme.

A Paris, la rente 3 p. c. se cote à frs 102 67 1/2.

A Montréal, les prêts à demande sont de 4 à 4 1/2 p. c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p. c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 à 9 1/2; à demande, de 9 7/16 à 9 9/16 et par le câble de 9 1/2 à 9 3/4. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 3/4; à vue de 9 1/2 à 9 3/4.

L'argent en barre vaut à New-York 64 1/2 à 65 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 64 1/2 à 65 1/2 c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 29 11/16 l'once.

Le U. P. R. a déclaré lundi dernier, un dividende de 2 p. c. sur les actions préférentielles et de 1 p. c. sur les actions ordinaires; le dividende est payable à partir du 1er avril prochain. Il ne s'est opéré aucune transaction sur les valeurs

de cette compagnie, à notre Bourse, il est vrai de dire qu'il en est peu tenu sur notre place.

La semaine a été très active à la Bourse, avec un ton un peu moins bon aujourd'hui. L'argent est facile et les transactions s'en ressentent.

Les banques canadiennes sont bien tenues: la banque d'Hochelega s'est encore vendue cette semaine à 135. La banque Nationale est offerte à 77 1/2 sans acheteurs; cette banque a été prise dernièrement dans plusieurs faillites et on en conclut sans doute qu'il y aura peu ou pas de dividende à la fin du prochain exercice, ce qui n'est pas fait pour tenter les acheteurs. On demandait auparavant 87 1/2 pour la même action.

Nous relevons les gains suivants depuis notre dernière revue :

Banque de Montréal, 1/2; Union, 7; Royal Electric, 7; Toronto St., 1 1/2; Montreal St. 1/2; Halifax St. [actions] 1/2 et [obligations] 1; Bell Tel. [actions] 1.

Les valeurs suivantes ont décliné, savoir: Banque de Toronto, 1; du commerce, 1/2; Gas de Montréal, 1 1/2; Duluth ord 1/2 Richelieu et Ont. 1/2; Montreal Teleg. 1/2; Câble Commercial, 2 1/2; Postal Teleg., 2 1/2.

Les valeurs qui suivent n'avaient pas été négociées la semaine dernière, elles ont été vendues cette semaine :

Banque Molsons, 190; Banque d'Ontario, 84; Banque de Québec, 118; Dominion Cotton, 81 et Richelieu et Ontario, (obligations) 100

Il s'est également vendu pour £2,400 de bons de la ville de Montréal 3 p. c. à 90

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

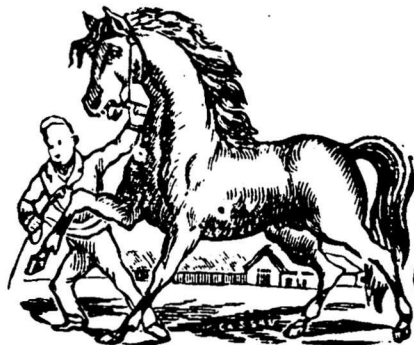
Banque de Montréal	230
" Toronto	231
" Commerce	127 1/2
" des Marchands	170
" Molsons	190
" British
" d'Halifax
" Union	112
" Ontario	84
" Hochelega	135
" Québec	118
" Nationale
" East, Townsh.
" Ville-Marie	72 1/2

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple
" Jacques-Cartier	100	87 1/2
" Hochelega ex-div.	135 1/2	134
" Nationale	77 1/2
" Ville Marie	100	72

Valeurs industrielles :

Gas de Montréal	193
Colored Cotton (bons)
" (actions)
Montreal Cotton
Dominion Cotton	84
Royal Electric	144 1/2



G. G. GAUCHER
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-
TIVE et VERMIFUGE.

91 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

— QUEBEC —

Montreal.

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITE DE

TAPIS & PRELARTS

J. U. CUENETTE, - - ST-JOVITE.

BOULANGERIE COM- PLETE A VENDRE

A DES CONDITIONS FACILES. 8 15

MINES D'OR

DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Mines et Parts de Mines A VENDRE
Actions Minières.....

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A

M. QUENAU.

Courtier en Mines et Agent Spécial
des Compagnies Minières "Little
Bess," "Kootenay Exploration
Co." et "Big Three."

New York Life Insurance Bldg., Montréal

Maison de gros en **Épiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce
Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que :

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,

MONTREAL

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.....	
Toronto St. Ry.....	71 1/2
Montreal St. Ry.....	224 1/2
Halifax St. Ry (action).....	90
" " (bons).....	101
Duluth ord.....	3 1/2
Duluth pref.....	
Rich. & Ont (action).....	87
" " (bons).....	100

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph.....	166
Cable Commercial.....	165 1/2
Postal Telegraph.....	97
Bell Teleph (actions).....	157
" (bons).....	
West. Loan & Trust.....	
Loan & Mortgage.....	
Windsor Hotel.....	

COMMERCE

Dans l'ensemble, la semaine précédente a été meilleure que celle qui finit. La température n'a guère favorisé les transactions, les quelques jours de dégel ont été nuisibles. Mais, bien plus que la température, l'incertitude qui règne au sujet des tarifs est une entrave sérieuse pour le commerce.

Du négociant de gros au détailleur tout le monde craint de s'approvisionner, malheureusement le malaise créé par cette incertitude durera plus d'un mois encore, puisque le Parlement est convoqué à la date du 11 mars.

A la campagne on se plaint de plus en plus de la baisse des prix des produits de la ferme. Ceux qui détenaient leur foin dans l'attente d'une hausse ont été

déçus dans leurs espérances. Les marchands devraient bien dire aux fermiers ce que nous avons dit maintes fois ici que le meilleur moment de vendre la récolte c'est quand elle est prête pour le marché.

Ceux-là seulement qui ont de l'argent de trop peuvent tenter quelquefois de garder une partie de leur récolte dans un but de spéculation, mais ceux qui ont des dettes au magasin font mieux de s'acquitter de leur dettes que de garder en grange une récolte qui se détériore facilement, qu'un incendie peut détruire et dont les prix de vente sont sujets à baisser.

Quand après la moisson les prix sont peu élevés le cultivateur ne veut pas en déshabiller de son grain, il préfère tircer la langue et ne vend que quand il y est forcé par le manque d'argent, si les prix augmentent un peu il attend encore dans l'espoir de les voir monter encore et vend quand il ne peut pas aller plus loin. Comme c'est une habitude générale dans la classe agricole d'agir ainsi, il se trouve qu'au bout de quelques mois tous ont plus ou moins besoin d'argent et apportent en même temps leurs produits sur le marché; comme résultat, l'offre dépassant la demande, les cours sont avilis et au lieu d'un gain c'est une perte qu'enregistre le cultivateur.

Voilà ce que les marchands devraient faire comprendre à leurs clients.

D'après Bradstreet le nombre des faillites au Canada a été de 53 la semaine dernière et de 56 la semaine précédente. Pendant la semaine corres-

pondante, on en comptait, l'année dernière 60, en 1895 51 et en 1891 56

Bois de chauffage et charbons. — Le stock d'antracite de Galles (*welsh*) est épuisé. Le charbon écossais pour vapeur est coté de \$1.00 à \$5.25 au lieu de \$3.90 à \$5.25. Le charbon de forge subit une augmentation de 25 à 50c, il n'y a plus qu'un seul prix \$6.00 par tonne de 2,000 lbs. Le coke à usage domestique est de 20c moins cher à \$3.00.

On vend aux clos de la ville: le bois d'érable pour chauffage de \$6.00 à \$6.50 et les slabs valent de \$27.00 à \$29.00 par char.

Bois de construction. — Sur les chantiers du nord de la province quelques-uns ont été favorisés par la neige et on a pu, grâce aux bons chemins charroyer une quantité de billots jusqu'aux rivières et aux ruisseaux.

D'autres endroits ont été moins bien partagés et le dégel de ces derniers jours n'a fait qu'empirer la situation; du côté de Mattawa notamment on attendait de nouvelles bordées de neige pour pousser activement le charroyage.

Aux clos de la ville les ventes sont plutôt calmes.

Cuirs et peaux. — Les voyageurs des marchands de cuir envoient des ordres peu importants de la campagne tandis que la vente à la ville se réduit à fort peu de chose.

Les manufacturiers achètent au fur et à mesure de leurs besoins de fabrication.

Les peaux vertes restent sans changement. On cote les cuirs de bœuf à 7c le No 1; 6c le No 2 et 5c le No 3, à la lb.

A VENDRE...

TERMES FACILES

La Batisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES

25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à A. LIONAIS.

Chambre 401, Batisse New York Life.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

MINES D'OR

— DE LA —

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la...
... MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 154, rue St-Jacques

MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

NOUVEAU..

Plus Pur



..PROGÉDÉ

Plus Fort

* * * ON PEUT TOUJOURS SE FIER SUR CETTE MARQUE * * *

...Agents --- ARTHUR P. TIPPET & CIE, --- Montreal

Les peaux de veau sont à 7c le No 1 et 5c le No 2; les steers de 7 à 7½c. Les agneaux valent de 75 à 90c.

Drapes et nouveautés.—Le nombre des faillites dans cette ligne ne diminue pas, le mois de février est décidément un mois néfaste pour le commerce de marchandises sèches. Les maisons de gros en arriveront certainement à s'entendre au sujet des longs délais de paiement qui, pour beaucoup, sont la cause de grosses pertes.

Les affaires sont très restreintes.

Épiceries.—La demande en thés est toujours bonne; il ne se vend plus de bon thé Japon qualité ordinaire à moins de 14. Il faut acheter ferme, on ne reçoit plus d'ordres à terme.

Les noix écalées de Grenoble sont plus chères de 16 à 20c la lb suivant qualité.

Nous portons les pommes évaporées de 3 à 4c la lb au lieu de 3½ à 4c.

La demande en sirop est bonne.

Les sucres sont fermes.

Fers, ferronneries et métaux.—Le fil de fer uni bénéficie d'un escompte de 25 au lieu de 20 p. c.

On voit peu de représentants des manufactures canadiennes visiter les maisons de gros, ces manufactures ont sans doute constaté l'inutilité de leurs démarches tant que la question de révision des tarifs ne sera pas vidée.

Les maisons de gros font elles-mêmes peu d'affaires et attendent avec anxiété la saison du printemps.

Peintures, huiles et vernis.—Une hausse dans l'essence de térébenthine est imminente.

Poissons.—La demande est assez

bonne pour la saison, quoique les ordres soient plus faibles qu'en temps normal.

Depuis notre dernier numéro, les prix sont sans changement mais soutenus.

Produits chimiques et droguerie.—La résine se fait rare et il faut attendre l'ouverture de la navigation avant d'en recevoir de nouvelle, à moins de payer un fret excessif en disproportion avec la valeur de la marchandise. Il y a hausse de ½s par lb à 1½c.

Salaisons, saindoux, etc.—Dans la crainte d'un changement de tarif qui permettrait une importation plus facile des salaisons américaines, les empaqueteurs canadiens offrent aux maisons de gros les lards à prix en baisse sérieuse, mais sans trop de succès, car la saison n'est pas aux ventes pour ce produit. D'ailleurs, si le changement craint par les empaqueteurs se produisait, la situation des acheteurs serait la même si elle n'était meilleure encore.

Le lard *short cut mess* est coté de \$11.50 à \$13.50 au lieu de \$12.50 à \$13.50

Le saindoux pur de panne et des seaux fait 10c de moins de \$1.20 à \$1.50. La graisse Fairbank se vend de \$1.15 à \$1.20 au lieu de \$1.20 à \$1.22½

La question de Bruxelles port-de mer semble maintenant être résolue, le gouvernement ayant consenti et approuvé les changements des plans et des concessions demandés par la ville. Le canal passera par la plaine de Tour et Taxis, ce qui permettra de construire les nouveaux docks presque au centre de la capitale.

Revue des Marchés

Montréal, 11 février 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

On cote, par le câble, les marchés du Royaume-Uni, comme suit :

“Londres—Chargements à la côte : blé, soutenu; maïs, tranquille. Charge-ments en route : blé, plus soutenu; maïs, tranquille et soutenu. Marchés anglais, de l'intérieur, blé, en partie 6d meilleur marché Liverpool.—Blé et maïs, tranquilles. Farine première à boulanger de Minneapolis, 23½ 3d. Blé sur futur, tranquille : 6½ 3¼d février; 6½ 4¼d mars, 6½ 5¼d mai, 6½ 4¼d juillet; Maïs tranquille : 2s 7d février; 2s 7¼d mars; 2s 7¼d avril; 2s 8d mai; 2s 8¼d juin; 2s 8¼d juillet.

A Paris on cote : le blé; 22fr 55 février et 22 85 mars; la farine, 47 70 février et 47 75 mars. Les marchés français de l'intérieur sont calmes.

On lit dans le *Marché français* du 23 février :

Jusqu'à mercredi, la température s'était montrée sèche et relativement froide et la culture avait pu en conséquence reprendre ses travaux des champs et de procéder même aux semailles que les fortes pluies d'automne l'avaient forcées d'interrompre. Jeudi, de petites chutes de neige étaient déjà signalées sur quelques points de la région du nord; elles sont devenues générales depuis hier et la terre se trouve maintenant recouverte, dans toutes nos

AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE COMMANDE DE RÉGLISSE

Pour votre
Approvisionnement
d'hiver ?



Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

YOUNG & SMYLLIE, BROOKLYN, N. Y.

Et vous connaîtrez que la meilleure **REGLISSE** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus. Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S. répand ses bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES. GRAINE FOURAGERES. ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot :

SOLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, ST-HYACINTHE

régions principales productrices de blé, d'un épais manteau blanc qui garantit les jeunes pousses contre les fortes gelées.

En même temps que la neige tombait en plus grande abondance, le froid devenait aussi beaucoup plus vif, ce qui permet d'espérer que la pousse des mauvaises herbes se sera trouvée enrayée à temps, en même temps que les dévastations des insectes et des rongeurs.

La situation agricole se présente donc sous un jour plus favorable en ce qui concerne les céréales en terre, mais les travaux des champs se trouvent de nouveau complètement arrêtés et il ne faut plus guère compter maintenant que sur les semailles de printemps pour parfaire le déficit qui existe dans nos emblavures.

La neige a aussi pour résultat de rendre les routes à peu près impraticables : nos marchés de province vont être en conséquence peu fréquentés par les cultivateurs et les offres, déjà si rares depuis longtemps, vont sans doute diminuer encore, justement au moment où la meunerie paraissait mieux disposée aux achats.

Dans ces conditions il nous paraît douteux que la faiblesse constatée depuis deux ou trois jours sur le marché de Paris puisse avoir une bien grande influence sur les marchés de production et le maintien des cours actuels semble, tout compte fait, assez probable.

Le marché des farines douze marques a été soutenu pendant les trois premiers jours de la semaine, mais, depuis jeudi, la tendance est devenue plus calme en raison de la lourdeur signalée tant des marchés d'Amérique que d'Europe et grâce aussi à l'augmentation des blés en circulation, ainsi qu'au temps devenu décidément favorable aux blés en terre. Le stock de place va en outre toujours en augmentant ; il était au 31 décembre de 123,900 sacs et au 10 janvier de 127,700 sacs ; au 20 janvier, il s'élevait à 136,300 sacs, soit une augmentation de 12,400 sacs depuis le commencement du mois, alors qu'on considère le

découvert comme étant actuellement peu important.

Nous trouvons d'autre part, dans le Sémaphore de Marseille du 28 janvier :

Depuis mercredi dernier, le temps que nous avons est on ne peut plus favorable aux récoltes en terre. La baisse s'est accentuée à l'étranger. Les avis que l'on a aujourd'hui de l'Amérique sont en réaction très sensible. Depuis des mois le disponible n'avait jamais été coté à d'aussi bas prix. Chez nous la situation est toujours très difficile à déflir. Le stock des blés du marché de Paris que l'on s'attendait à voir décroître d'une façon assez sensible ce mois-ci, reste toujours important, et la farine par contre, augmente.

Le stock atteindra à la fin du mois près de 150,000 sacs. 12 marques. Il n'était à la fin de janvier de l'année dernière que de 56,000 et l'on ne cotait que 40.25 à 40.50 ; soit 7 fr de moins par 100 kilos. L'anomalie est encore plus singulière dans les blés où il y avait en moins 325,000 quintaux de stock et janvier n'était coté que 18.50, soit 4 francs de moins. Le stock à l'étranger est restreint. Si nous consultons la statistique, nous voyons qu'il y a en mer à destination de l'Angleterre 8,241,800 hectolitres contre 7,438,000 l'an dernier à pareille époque.

Il n'est donc pas surprenant que l'on trouve des vendeurs de blés à la côte et depuis quelques jours la France elle-même a acheté quelques chargements et d'après la récolte que nous avons faite, nous avons pourtant dans le pays au-delà de la suffisance. Notre culture a donc tout intérêt à ne pas garder son blé et, au contraire, à profiter des hauts cours actuels pour en placer le plus qu'elle pourra. Il faut remonter à de longues années pour voir les cours de fr. 23 à 24 les 100 kil. Notre culture profite donc pleinement d'un droit protecteur de fr. 7 les 100 kil., parce que dans aucun pays producteur le blé ne vaut, en moyenne, plus de 16 à 17 fr. les 100 kil. On a même des blés du Danube dans les ports européens de fr. 16.50 à 17.50 délivrés qui ont supporté près de 4 fr. de frais par 100 kil.

A notre marché d'aujourd'hui, la meunerie était excessivement hésitante aux achats, par suite de la baisse de la farine, elle demandait une concession d'au moins 0.50 cent. par cent kil. De leur côté, les détenteurs ayant payé cher tous ces jours-ci, en province, ne voulaient pas céder. On n'accordait qu'une bonification de 0.25 cent. Les affaires ont été restreintes et les cours ont varié de fr. 22 à 23 les kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris, suivant qualité.

Les exportations de blé (farine considérée comme blé) des deux côtes des Etats-Unis y compris le port de St Jean, N. B., ont été de 3 168,748 minots contre 2 515,000 minots la semaine précédente. Pendant la semaine correspondante des années antérieures les exportations avaient été comme suit : 2 907 000 minots en 1898 ; 2 020,000 en 1895 ; 2 678,000 en 1894 et 3 831,000 en 1893.

Les stocks de blé en route pour l'Europe étaient lundi dernier de 26,800 000 minots, comparés à 25,440,000 à la même époque l'an dernier et à 60,000 minots, il y a deux ans.

La quantité totale de blé immédiatement disponible aux Etats-Unis et au Canada, les deux côtes incluses, plus la quantité à flot pour l'Europe de tous les pays exportateurs ajoutés aux stocks disponibles en Europe sont reportés comme suit par Bradstreet à la date du 1er février :

1897.....	128,629,000 minots
1896.....	160,425,000 do
1895.....	181,419,000 do
1894.....	183,927,000 do
1893.....	178,088,000 do
1892.....	155,308,000 do

Il faut remonter à février 1891 pour trouver des quantités moins importantes qu'en 1897 ; elles étaient alors de 105,087,000 minots.

A Chicago, le blé de mai faisait samedi dernier 77c le plus haut prix de la semaine finissant ce jour là, depuis, il a atteint, mardi de cette semaine 77½ et nous le trouvons hier en clôture à 76½ après avoir monté, le même jour, à 77½. C'est un gain 1½ point entre la clôture d'hier et celle du mercredi précédent.

....TOUJOURS FIABLES....

LES CIGARES EL PADRE NEEDLES ET VARSITY

S. DAVIS & SONS., Fabricants, MONTREAL

STOCK COMPLET

TOUJOURS EN MAINS

GANTS PEWNY

EMIL PEWNY & CO.,
BATISSE DU SUN LIFE,
MONTREAL.

N.B. Nous vendons actuellement un gant de kid à 4 boutons, en noir ou en couleur, à \$4.50 net.

Écrivez pour des échantillons

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

- EN GROS -

Le blé de juillet n'a gagné d'une semaine à l'autre qu'un demi point.

La situation du blé que nous publions ci-dessus semblerait cependant devoir ramener les prix à ce qu'ils étaient il y a quelques semaines, mais la pression qu'exerce sur le marché la vente du blé de juillet ne permet pas pour le moment de plus hauts cours. Le marché de Chicago reste faible en présence des câbles décourageants du marché de Liverpool manipulé par les spéculations à la baisse de Chicago.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	76½
New-York, No 2, rouge.....	92½
Duluth, No 1, dur.....	77
Detroit, No 1, blanc.....	88

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago.....	76½	71½
New-York.....	82½	79
Detroit.....	88½	75½
Duluth.....	79	..

Hier, en clôture, sur le marché de Chicago, le blé d'inde était plus faible, on le cotait : 21½ février ; 23½ mai ; 24½ juillet et 28 septembre.

L'avoine a fermé à 15c février ; 17c mai et 17½ juillet.

MARCHÉS CANADIENS

La situation au Manitoba est sans changement ; il ne se fait plus de ventes sur les marchés de l'intérieur et on commence à fermer les éleveurs. Comme nous le disions la semaine dernière, le peu de blé que les fermiers ont encore à vendre ne viendra plus guère sur le marché qu'après les semailles du printemps.

Par dépêche de Toronto on cote comme suit le marché d'Ontario :

"Marché tranquille ; farine, tranquille ; prix soutenus ; Straight rollers cotés de \$3 75 à \$3 80. Son, tranquille, coté au dehors, ouest, de \$7 00 à \$7 50 et gru à \$9 00. Blé, ferme ; ventes à l'ouest de blé rouge d'hiver à 77c et de blanc à 78c ; à l'est blé blanc vendu à 80c ; No 1, dur de Manitoba coté à 77c,

à flot, Fort William et ventes reportées à 92c fret Toronto. Sarrasin, lourd ; lots de chars cotés de 25 à 28c au dehors. Orge, faible ; No 1 à 31c ; No 2 cotée de 26 à 27c ; No 3 extra à 24c et No 3, à 22c. Avoines, ventes de blanche à 17½ ouest et mélangée cotée à 16½c. Pois, tranquilles ; prix sans changement ; ventes au nord et à l'ouest à 40c. Blé d'inde, ventes à l'ouest à 19½ et 20 ; pour dernière récolte. Seigle, terre ; offres abondantes ; char, cotés à 31c. Farine d'avoine, tranquille ; sans changement ; lots de char de \$2 85 à \$3 01."

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

L'avoine continue à baisser, nous la cotons maintenant de 23 à 23½c. On prétend qu'il s'est fait en magasin des ventes même au-dessous de ce prix.

Sur le marché de détail de la place Jacques-Cartier, il s'est vendu de l'avoine blanche No 2, mardi dernier, à 50c par 80 lbs, ce qui la met à 21½c le minot de 34 lbs. C'est une exception, il est vrai, mais le fait néanmoins mérite d'être noté.

Les pois No 2 se cotent par 60 lbs de 47 à 48c, soit 1c de moins que la semaine dernière.

Le sarrasin reste sans changement. Nous laissons subsister les mêmes cotes pour les farines de blé dont la demande est décourageante. Les meuniers n'ont pas changé leurs prix officiellement mais pour traiter on enlèverait facilement 10c par quart sur les prix ci-dessus pour les qualités supérieures, bien entendu, les seules d'ailleurs que nous cotons.

Les farines d'avoine restent sans changement, les prix sont soutenus.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2.....	\$0 92 à 0 94
Blé blanc d'hiver " No 2.....	0 93 à 0 95
Blé du Manitoba No 1 dur.....	0 95 à 0 97
" " No 2 dur.....	0 93 à 0 95
Blé du Nord No 1.....	0 93 à 0 95
Avoine blanche No 2.....	0 23 à 0 23½
Blé d'inde, Canadien.....	0 37½ à 0 40
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 47 à 0 48
Orge, par minot.....	0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs.....	0 34 à 0 35
Seigle, par 56 lbs.....	0 41 à 0 42

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 80 à 4 90
Patente du printemps.....	0 00 à 4 75
Straight roller.....	4 25 à 4 40
Fort de boulanger (cité).....	0 00 à 4 75
Fort de Manitoba.....	4 40 à 4 50

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$3 30 à 3 50
Farine d'avoine granulée, en barils.....	3 60 à 3 70
Avoine roulée, en barils.....	3 30 à 3 50

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co, nous écrivent de Liverpool le 29 janvier que le marché est encore en hausse.

" On cotait :

Canadien, frais, fantai., sept. 57 à 58s
Importations du Canada et des Etats-Unis 14,978 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

La situation sur notre place reste la même et nous croyons que les seuls détenteurs de fromage sont les exportateurs qui attendent encore 1 sh. de mieux sur les marchés anglais. Le prix du câble public à Liverpool est aujourd'hui de 59s et les exportateurs espèrent le voir monter à 60s.

BEURRE

MARCHÉ CANADIEN

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 29 janvier que le beurre est plus ferme.

Ils cotent :

Crémeries Argentine en boîtes	98s à 100
" canadiennes de choix en boîtes.....	98 à 100s
" canadiennes de choix en tinettes.....	95 à 98s
" des E.-U., choix, en boîtes.....	85 à 88s
" " en tinettes.....	75 à 80s
" " fin ".....	70 à 74s
Crémeries, imitation, fantaisie	55 à 60s
" " en boîte.....	55 à 60s
" bonne imitation.....	53 à 54s
Irlande, fabrique, en barils.....	95 à 98s
" crémeries, en boîtes.....	100 à 105s
Danois " en barils.....	105 à 110s
Importations du Canada et des E. U. ;	10,0 8 paquets.

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont.....

HUDSON, (à fumer et à chiquer). **MORNING DEW**,
(Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF**, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont.....

Rose No 1, **Rose Extra**, **Rose & Fève**, **Naturel No 2**.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

"PARFUM D'ITALIE," "QUESNEL,"
"PAPINEAU," "CITADEL,"
"SEA BIRD," à chiquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

EAGLE TOBACCO COMPANY

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les affaires sont nulles à l'exportation; les exportateurs prétendent ne rien trouver de convenable pour le marché anglais.

Il y aurait cependant à faire si les qualités répondaient aux besoins de ce marché car les Etats-Unis ne cessent d'exporter pendant l'hiver. Là aussi on s'occupe néanmoins d'améliorer la qualité pour obtenir de meilleurs prix; on fait plus attention à la couleur et à la quantité de sel. Ce doit être également l'objet des soins de nos fabricants.

Les prix payés par les marchands fournissant le commerce d'épicerie sont les mêmes que ceux que nous avons indiqués la semaine dernière.

Les prix du détail sont également les mêmes à notre liste de prix-courants.

ŒUFS.

Tous les marchés sont malades, nous écrivons notre correspondant en Angleterre. A Liverpool on cotait, le 29 janvier, les œufs frais du Danemark de 8 à 9s.; mêmes prix pour ceux d'Irlande; les œufs ordinaires du continent faisaient de 5s. à 6s. 6d. La demande pour les œufs canadiens est toujours découragée de 5s. à 5s. 6d.

Les œufs par suite de la douceur de la température sont arrivés très abondants et on ne cote plus en gros, à Montréal, que 17c les œufs frais pondus.

Les œufs chaudiés sont également moins chers, on cote: ceux de Montréal de 12 à 13c et ceux de l'Ouest de 11 à 11½ la douzaine

LÉGUMES

Nous n'avons pas de changements à signaler et nous répétons les prix de la semaine dernière:

Oignons, de \$1 50 à \$2 00 le baril, suivant qualité; choux, de 50c à 75c le quart; haricots triés à la main, 80 à 85c par lots de char et de 85 à 95c pour quantités moindres; pommes de terre de 35c à 45c le sac; céleri, de 25c à 40c la botte; panais, carottes, et betteraves 20c le panier et de 50 à 75 le quart.

FRUITS VERTS

Les pommes sont à prix plus fermes. Les raisins Almería subissent une forte hausse, on les cote de \$6 50 à \$8 00 au lieu de \$5 50 à \$6 50 la semaine dernière. Les autres fruits sont sans changements aux prix de notre liste plus loin.

PORCS ABATTUS

La demande est toujours bonne, notamment pour les porcs de faible poids qui restent sans changement de \$5 à \$5 15 pour lots de char et de \$5 25 à \$5 75 pour quantités moindres; quelques porcs de choix ne dépassant pas 100 lbs vont même jusqu'à \$6.

Les gros porcs moins recherchés sont plus faibles de \$1 30 à \$1 40 par lots de char et de \$1 65 à \$1 75 pour lots moins importants.

VOLAILLE

La demande des poulets est passable seulement, on vend les frais tués de 6 à 7c la lb; le choix extra rapporte de 8 à 9c; les poules vieilles ne valent pas plus de 4c la lb.

Les oies valent de 6 à 7c; les dindes de 8 à 8½c et les canards de 7½ à 9c la lb. La vente des lièvres et des perdrix étant prohibée depuis le 10 février, nous n'avons plus de cotes à donner pour ce gibier.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

M.M. Hosmer, Robinson & Co nous écrivent de Boston, le 4 courant:

"Les arrivages ont été de 263 chars de foin et 26 de paille pour le marché local et de 69 chars pour l'exportation pendant la semaine dernière, tandis que l'an dernier, pendant la semaine correspondante, ils avaient été de 290 chars de foin et 35 de paille.

On n'a pas mis en mouvement la même quantité de foin que d'habitude car les rues sont en mauvais état pour le charroyage; en conséquence, le stock en main s'est accumulé. Les prix sont à peu près les mêmes que la semaine précédente; le ton général du marché est faible.

La paille de seigle et celle d'avoine sont en fort approvisionnement et tenues à nos cotes:

"Nous cotons:

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....	\$16 50
— petites balles, choix à fantaisie.....	14 00 à 14 50
— moyen à bon.....	13 50 à 14 00
— pauvre à ordinaire.....	12 00 à 13 50
— très et très-mélangé.....	12 00 à 13 00
Paille de seigle, bonne à choix.....	17 00 à 17 50
— d'avoine.....	7 50 à 8 00
— de seigle mêlée.....	0 00 à 10 50

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Le foin se vend moins cher on ne paie plus par lot de char que de \$9 50 à \$9 75 la tonne pour foin No 1 et de \$8 00 à \$8 50 pour foin No 2.

La vente au détail est toujours lente bien que les prix aient baissé de 50c la tonne.

A l'exportation il se fait toujours peu d'affaires, néanmoins les cultivateurs baissent leurs prix et offrent plus librement leur foin.

Il est question de porter de \$2 00 à \$4 00 les droits d'entrée sur cet article aux Etats Unis; le cas échéant on verra ici des cours plus bas encore, au moins pendant les premiers temps du nouveau tarif douanier.

Nous cotons au détail:

Foin pressé No 1, la tonne.....	00 00 à 10 00
do do No 2.....	0 00 à 9 00
Paille d'avoine.....	4 50 à 5 00
Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Grain blanc.....	00 00 à 17 00
do No 2.....	00 00 à 16 00
Grain (Manitoba).....	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char:

Foin pressé No 1.....	9 50 à 9 75
do do No 2.....	8 00 à 8 50
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

AU COMMERCE DE GRAINS ET FARINES.— Comme par le passé M.M. les marchands trouveront toujours ce qui leur sera nécessaire en farines, son, gru, moulée, pois à soupe du Haut-Canada, avoine, moulée de blé d'inde américain au No 253, rue St. Paul,

Chez **E. DUROCHER.**
Tel. Bell 2664



GRATIS

Avec 30 paquets ordinaires de
GOMME TUTTI FRUTTI,
ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co, 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Table listing legal cases with columns for defendant (Défendeurs), plaintiff (Demandeurs), and amount (Montants). Includes locations like Ancienne Lorette, Beauport, Chilo, etc.

Table listing legal cases with columns for defendant (Défendeurs), plaintiff (Demandeurs), and amount (Montants). Includes locations like St. Prospre, St Rémi, Upton, etc.

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

Table listing judgments rendered with columns for defendant (Défendeurs), plaintiff (Demandeurs), and amount (Montants). Includes locations like Danville, Iberville, Montréal, etc.

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

Table listing judgments rendered with columns for defendant (Défendeurs), plaintiff (Demandeurs), and amount (Montants). Includes locations like Absents, Brompton, Côte St. Paul, etc.

MAISON FONDÉE EN 1816.



IRISH WHISKY...

HENRY THOMSON & CO.

HENRY IRELAND.

Fournisseurs Brevetés de Sa Majesté la Reine Victoria, de S. A. R. le Prince de Galles, de S. A. R. le Duc de Connaught et des Chambres du Parlement

Ce Whisky Irlandais est une véritable liqueur d'un bouquet exquis, qui compare favorablement au point de vue hygiénique, avec les meilleures Fines Champagnes.

"THE AUSTRALIAN WORLD."

BOIVIN, WILSON & CIE, 338 rue St-Paul

S'uls Ag. uils pour le Canada.

Montréal.

JOS. FABIEN...

Ornements et...

Ouvrages en Plâtre

Marbres artificiels et Dado...

Enduits en Ciment une spécialité

ATELIERS ET COURS

No 488 à 492, RUE CHARLEVOIX

RESIDENCE

No 47, rue Knox, PT. ST-CHARLES

GETTE MARQUE DE CAFÉ

- - TIENT TOUJOURS - -

LE PREMIER RANG

Bon Café.....

Bonne Valeur

Prix : \$3.00 la douzaine.

Votre fournisseur de gros
en a en stock... ..

W. H. DUNN, Agent, 394, rue St-Paul, MONTREAL



* ESSAYEZ-EN UNE CAISSE *

PURE GOLD M'FG.CO. 31&33 FRONT ST.EAST. TORONTO.

Circe N	A. O. Morin	70
Caron Jos. E	G. Chantigny	39
Cardif F. L	G. Beaud	30
Cuzner Geo	G. R. Martin	11
Demer-George A	A. Demers	85
Durand Adolphe	J. F. Houle	27
Fortin Elzéar	J. Skelly et al	19
Gauthier David	J. P. Chartrand	31
Gilbert La R	W. A. Baker	26
Huot Tancrede C	Ro. al Oil Co	93
Hortier Jos	A. Gohier	19
Houle Pierre	H. Gagnon	25
Lefebvre Ephrem	B. Groulx	3
Lanthier Rose A	T. Leclerc	17
Laroque Elie et al	D. Brodeur	13
Lawrence Chs W	L. Hurlbut	56
McDonald J. A	J. Mellor	85
MacBeth Wilfrid	W. J. MacBeth	99
Nelligan David	W. Weir et al	32
Onlet A. S	O. Perron	42
Paquette Edouard	L'Union St-Joseph	33
Porugais Frs	L'Union St-Joseph	45
Rousseau Jos	M. Lemieux	35
Rondeau Ernest	A. A. Labrecque	87
St-Pierre Paul	G. Mireault et al	30
Vaillancourt Geo	B. Groulx	39
Valin Calixte	L'Union St-Joseph	50
Varin G	J. C. Emard	39
Notre-Dame des Neiges		
Lavalle L. J	M. Hudon	25
Québec		
Grenier Méderic	B. St-Hilaire	5
Sorel		
Chateauvert Simeon	S. Bessette	82
St-Ephrem d'Upton		
Blais Adelard	J. Corbeille	30
St-Hyacinthe		
Allard Jos. A	L. A. Guérin	1
Lord, F. X	P. F. Despa	5
St-Jean		
Keef Thomas	J. B. Payne	15
Monty Joseph	Z. Many	40
St-Laurent		
Boyer Benj	J. D. St-Pierre	37
St-Louis		
Pinonnault Dame Marie	T. Pagnuelo	50
St-Vincent de Paul		
Robert Aug. et uxior	Dame M. Lacombe	52
Trois-Rivières		
Gagnon Ernest	Durand et Precourt	12
St-Pierre B	E. Vaillancourt	12

NOTES SPECIALES

La maison Laporte, Martin & Cie offre en ce moment un assortiment de poisson pour le carême à des prix exceptionnels.

Ripans Tabules: pleasant laxative.

Nous désirons écouler la balance de nos fruits secs le plus tôt possible et les cotons à cet effet à des prix excessivement bas, c'est ce que nous écrivent MM. Laporte, Martin & Cie.

Messieurs L. Chaput, Fils & Cie, offrent à nos lecteurs une excellente occasion de s'approvisionner à très bas prix en thé du Japon de bonne qualité. Ils viennent d'ajouter à leur stock un lot considérable de ces thé qu'il est impossible de se procurer ailleurs aux mêmes prix.

En dehors de cette offre spéciale MM. L. Chaput, Fils & Cie, tiennent toujours à la disposition de leurs clients un stock des mieux assortis en thé noirs et verts depuis les prix les plus bas jusqu'aux qualités les plus recherchées des gourmets.

Voir l'annonce d'autre part.

MM Laporte, Martin & Cie, viennent de s'assurer le contrôle des marinades marque G. Charles & Co, London, et en recevront sous peu 200 barils et 1800 douzaines en caisses et quarts; les prix en sont excessivement bas.

VENTES PAR LE SHERIF

Du 16 au 23 février 1897

DISTRICT DE MONTREAL

The Montreal Loan and Mortgage Co vs Danie! O'Donoghue.

Montréal—Le lot No 1351, du quartier Ste Anne, situé rue Ottawa, avec bâtisses.

Vente le 16 février à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

Dominion Bridge Co vs J. Baker Vosburgh.

Kensington — Le lot Na 163 231, situé rue Grand Boulevard, avec maison en brique

Vente le 16 février, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

John T. Wilson et al vs J. S. Bousquet. Montréal—Le lot 1054, du quartier St Louis, situé rue St Dominique, avec bâtisses.

Vente le 17 février à 10 h. a. m, au bureau du Shérif

Charles Lefebvre vs Dame Marie-Louise Wells, épouse de S. E. Marsan dit Lapierre.

Sault-aux-Récollets — Les lots Nos 228-368 et 369, situés rue du Grand Boulevard, avec bâtisses.

Vente le 17 février, à 10 h. a. m, à la porte de l'église paroissiale.

Christine Laure René, épouse d'Alfred Mallette, M.D.

Cote St Paul — Le lot No 3407-63, situé avenue Maisonneuve, avec bâtisses.

Vente le 20 février, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Obs. Henry Stephens vs Julius Singer.
 Montréal—Le lot No 327-6 du quartier
 St Louis, situé rue Cadieux, avec bâ-
 tisses.
 Vente le 18 février, à 10h. a. m., au bu-
 reau du Shérif.

DISTRICT D'OTTAWA

In re J. A. Bernardin.

Buckingham et Hull — 1o Le lot No
 321, situé à Buckingham, rue des Pins,
 avec maison en bois;
 2o Le lot No 320, situé au même en-
 droit, avec bâtisses;
 3o Le lot No 359, situé au même en-
 droit, avec une maison;
 4o Le lot No 324, situé au même en-
 droit, avec bâtisses;
 5o Le lot No 391, situé au même en-
 droit;
 6o Le lot No 416, situé au même en-
 droit, avec bâtisses;
 7o Le lot No 392, situé au même en-
 droit, avec une remise;
 8o Le lot No 415, situé au même en-
 droit, avec bâtisses;
 9o Partie du lot No 9a, situé au sixième
 rang de Buckingham;
 10o Les Intérêts dans les dits lots 9 et
 10 du 1er rang de Derry.
 Vente le 17 février, à 10 h. a. m. à la
 porte de l'église de St Grégoire de Buc-
 kingham pour les lots depuis Nos 1 à 9,
 et le même jour à 10 h. a. m., au bureau
 d'enregistrement à Hull, pour le lot dé-
 signé sous le No 10

DISTRICT DE PONTIAC

**Dame Catherine McDonell vs Dame
 Mary Kavanagh et Edw. O'Reilly, son
 mari.**

Guyon — Un morceau de terre, étant
 partie du No 150, situé rue Clarindore.
 Vente le 18 février à 10 h. a. m., au
 bureau du shérif à Bryson.

DISTRICT DE RIMOUSKI

John Hill vs Joseph Durette.

Ste Cécile du Bic — 1o Le lot No 103,
 avec bâtisses;
 2o Partie du lot 90, formant une terre
 de 24 arpents, avec bâtisses.
 Vente le 16 février à 10 h. a. m., à la porte
 de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

**Joseph Bremner Clearihue vs Pierre
 Laberge
 St Stanislas de Kostka — Une terre si-**

**tuée au 7e rang d'Ormstown, désignée
 sous le No 287, avec bâtisses.**
 Vente le 22 février à 11 h. a. m. à la
 porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Jos S. Poulin vs Nazaire Bessette, fils.

Shefford Ouest — Un morceau de te. re
 de 51 acres, situé au 8e rang, designé
 sous le No 894, avec bâtisses.
 Vente le 20 février, à 9 h. a. m., à la
 porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'IBERVILLE

Hon. L. O. Taillon et al vs J. M. D. Provost

St Edouard — Une terre située rang
 Lafrenière, désignée sous les Nos 4 2,
 413, 463, 465 et 466, contenant 150 ar-
 pents, avec bâtisses.
 Vente le 22 février, à 11 h. a. m., à la
 porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

La Cité de Québec vs Bénoni Guay.

Québec — Le lot No 247, de la subdivi-
 sion 2102, de St Sauveur, situé rue St
 Valier, avec bâtisses, sujet à une rente
 annuelle.
 Vente le 20 février à 10 h. a. m., au
 bureau du shérif.

In re Joseph Georges Bussièrès.

Québec — Le lot No 3755-120 du quar-
 tier St Jean, situé rue Latourlelle, avec
 bâtisses.

Vente le 20 février à 10 h. a. m., au
 bureau du shérif.

DISTRICT DE RICHELIEU

François Plouffe vs Délia Plouffe et
 Ildège Ducharme.

St Norbert. — 1o Une terre située au
 sud-ouest du ruisseau Bonaventure
 étant les lots Nos 320 et 321, contenant
 80 arpents en superficie avec bâtisses.
 2o Une terre située rang des Vingts
 de Ste Anne étant le No 397, contenant
 30 arpents, sujet à diverses charges.
 Vente le 20 février, à 10 h. a. m., à la
 porte de l'église de Berthier.

Arthur Savignac fils de Joseph vs Nar-
 cisse Gervais fils de Nicholas.

Berthier—1o Une terre située conces-
 sion Ste Philomène désignée sous le No
 135 avec bâtisses.

2o Un morceau de terre situé conces-
 sion sud Rivière Obicot étant le No 337.

3o Un morceau de terre situé conces-
 sion Ste Philomène désigné sous le No
 168 avec bâtisses.

Vente le 22 février à 10 h. a. m., à la
 porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS.

**Mde Joseph Albert Gill vs David Hen-
 derson Cameron**

Ste Suzanne de Boundary Line.—1o
 Le quart sud du lot No 27 dans le 11e
 rang du canton de Barnston.

2o Deux acres du lot No 28 situés au
 même rang.

3o De 16 à 20 acres étant partie du lot
 28 du même rang.

4o Partie du lot 28 du même rang,
 contenant 196 perches avec bâtisses.

Vente le 20 février, à 1 h. p. m., à la
 porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE TERREBONNE.

**Hon L. F. R. Mosson et al vs Patrick
 Griffin.**

Ste Sophie — Deux lots de terre dési-
 gnés sous les Nos 448 et 449, avec bâ-
 tisses.

Vente le 22 février, à 11 h. a. m., à la
 porte de l'église paroissiale.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de
 la 1261e livraison (30 janvier 1897). — Au pays du
 mystère, par M. Pierre Macl. — Exploitation de la
 glace naturelle, par Edmond Lenoir. — Les timbres-
 poste commémoratifs, par Lucien d'Elne. — Le
 Donjon de Kergoat, par le Commandant Stany. —
 Origines des villes françaises : Les places fortes et
 les capitales, par Anthyme Saint-Aul. — Chaque
 livraison 10 centimes.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à
 Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et
 des Voyageurs. — Sommaire du No 5 (30 janvier
 1897). — 1o A travers l'Afrique, de l'Est à l'Ouest, par
 le Comte de Goetzen—2o A travers le monde : Ex-
 ploration de Célèbes par MM. P. et F. Sarrasin. —
 3o Excursion : L'éclipse de soleil dans la Laponie
 Suédoise, de notre collaborateur M. Charles Rabot.
 — 4o Profils de voyageurs : Edmond Cotteau. — 5o
 Livres et cartes. — 6o Conseils aux voyageurs :
 Comment on voyage en Asie centrale, par M. G.
 Capus.

Illustrations de: A. Paris, G. Vuillier, E. Zier,

etc.
 ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
 Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79 boule-
 vard Saint-Germain, Paris.

N'oubliez pas...

Qu'en vendant la Poudre à Laver

SILVER DUST

Vous faites plus d'argent qu'en vendant les autres marques. Elle donne la plus
 entière satisfaction. N'attendez pas la reprise des affaires du printemps.
 Donnez votre commande maintenant.

The SILVER DUST MFG. CO., HAMILTON, ONT.



Bon pour la Reine...

Notre Mince Meat condensé est un article pur, propre et salubre, bon
 pour être employé sur les meilleures tables. C'est un article qui, tel
 que pris du paquet, plaît au goût le plus difficile, mais en y ajoutant
 un peu de vin ou de cidre, on l'améliore encore.

Pour faire des pâtés de mince, des plum pudding ou des gâteaux aux
 fruits, c'est un article délicieux. Se prépare rapidement et facilement.

J. H. WETHEY, MFR., ST. CATHARINES, ONT.

Renseignements Commerciaux
PROVINCE DE QUEBEC

CESSATION DE COMMERCE.

Montréal—Biron A. R., épico., déménagé à St Téléphore.
Brissette, André et Fils, liqueurs en gros.
Richmond—Charron, J. A., mag. gén.
St Henri de Montréal—Giroux, H. et Cie, restaurant, P. Larente, succède.

CESSIONS

Coteau Station—Lefebvre, Arthur, hôtel; ass. 18 fév.
Georgeville—Melrose, W. J., mag. gén.
Montréal—Gagnon, D. et Cie, nouv., ass. 13 fév.
Leblanc et Daoust, nouv., ass. 5 fév.
Keily, Bros, merceries; ass. 18 fév.
Lacroix, E, épico.; ass. 11 fév.
Lemire, Narcisse, épico.; ass. 16 fév.
Dorval, Jos, (Vancouver Hotel).
Hutchins, R. F. & Co, nouv., etc.
Barrington Geo. & Son, mfrs. de valises, etc.

Québec—Comptoir de musique moderne, pianos, machines à coudre, etc.
Henry, F., articles de fantaisie et papeterie.
National [The] Leather Board Co.
Ste Cunégonde—Fauteux, Hercule, quincaillerie.
St Isidore co Laprairie—Beaudoin Sévère, mag. gén.
St Henri de Montréal—Carignan & Deschamps, nouv.
Pointe aux Trembles—Magnan Mde J. B., mag. gén.
St François (co Montmagny)—Roy L. O., mag. gén.

CONCORDATS

Montréal—Huot Jules, nouv., a obtenu un extension.
Lafortune Mde. T., modes, a obtenu une extension.
Jones J. H. & Co, articles de fantaisie en gros à 45c dans la piastre.
Rossiter L., charretier, 10c dans la piastre.

CUBATEURS

Asbestos—Bilodeau & Renaud à J. D. Desmarais, mag. gén., ass. 11 janv.
Montréal—J. H. Charette à Lamoureux & Duhamel, tailleurs.
Chs. Desmarteau à W. J. G. Roger, chaussures.
John McD. Hains à G. H. Rowell, nouv.
Gagnon & Caron à F. Giroux, importateur de vins.
Papineauville—Lamarche & Benoit à P. Gauthier, hôtel.
Québec—Paradis & Jobin à Forgues & Wiseman, papeterie en gros.
St Henri de Montréal—Chs. Desmarteau à Z. Lauriault.
Trois Pistoles—Paradis & Jobin à J. L. Leblond, mag. gén. et forgeron.
Valleyfield—O. A. Lavimodière à Alphonse Boileau, plombier.

DÈCÈS

Dalesville—McArthur Peer, mag. gén.
Lachute—Roby Jules, tailleur.
Montréal—Mantha A. & Cie, mfrs. de portes et châssis: Aldéric Mantha Prévost Léandre, maître-charretier.
Québec—Trudel Louis, contracteur.
Wagner Victor, restaurant.
Richmond—Dudemaine Enclide, bar-bier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Montréal—Canada Machinery Agency.
Caverhill, Hughes & Co., épico. en gros

Ewing Wm. & Co., grainetiers; W Graham se retire.

Blaklock & Peiler, courtiers en douane.

Boisvert & Ouellette, galvanopaste.
Bulmer & Kelly, contracteurs
Mantha A. & Cie, portes et châssis.
Montreal S-H Raising Flour Co
Mountain City Cycle Co.
Ooté & Bédard, constructeurs
Goulet & Cie, contracteurs.
St Rémi—Lamarre & Cie, mfrs de portes et châssis.

Ste Cunégonde—Montpetit & Bourdon, hôtel.

St Louis du Mile End—Hodgson & Bédard épico.

EN DIFFICULTÉS

Georgeville—Melrose W. J., mag. gén. ass. 4 fév.

Hudson—Mullen A. W., mag. gén., offre 50c dans la piastre.

Montréal—Tiger (The) Tea Co, ass. 3 fév.

Gagnon Paschal nouv., ass. 9 fév,
Marchand & Bérard nouv. offrent 60c dans la piastre.

Simon J. L. chaussures offre 25c dans la piastre.

Deschamp Alfred sr, boucher, contestée).

Martin Alphonse nouv. offre 70c dans la piastre.

Campeau M., modes ass. 11 fév
Codère J. A., papeterie, ass. 8 fév.
Doherty Thos & Co, thés en gros.

Prévost E. & Cie, mfrs de robes, ass. 11 fév.

Schwartz Théo & Co, hôtel, ass. 13 fév.

St-Hyacinthe—Dupuis Mlle Z., modes.
St Philippe co Laprairie—Beaudoin Sévère, mag. gén.; offre 40c dans la §.

St Henri de Montréal—Cantin Mde L. mo les offre 30c dans la piastre.

Trois-Rivières—Gauthier T., nouv., ass. 10 fév.

EN LIQUIDATION

Montréal—Dominion (The, Rolled Plate Co; ass. des créanciers, 20 fév.

FONDS A VENDRE.

Lachine—Doré & Cie, barges; par encan 16 fév.

Gariépy T., bois et charbon; par encan 16 fév.

Melocheville—Ram B, mag. gén.
Montréal—Anderson John (The) Bread Co.

Dufresne L. P., bijoutier; 13 fév.

Liffuly J., confiseur.

Price J. & Son, peaux, etc.; 11 fév.
Roger W. J. G., chaussures; encan 15 fév.

Watson John T., épico. etc.
Drapeau, Savignac & Cie, plombiers; les immeubles le 1er mars.

Silica Sand and Gravel Co.
Ciré N., tailleur; 17 fév.

Québec—Forgues & Wiseman, papeterie en gros 18 fév.

Richmond—Stuart Alex., jr., bijoutier.

St-Charles (co. St Hyacinthe)—Hébert & Cie, mag. gén.; les immeubles le 5 mars.

St-Henri de Montréal—Lauriault Z. chaussures; 17 fév.

FONDS VENDUS

Buchingham—Fortier Wilfrid.
Lachine—Bélanger & Neveu.

Montréal—Barnabé Mde E., modes, à 19c dans la piastre.

Grenier J. A., fruits.

Eastwood & Bryce, clavigraphes.
Gagnon T., nouv., à 57c dans la §.
Mountain City Cycle Co.

BRODIE & HARVIE
Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie
Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Ble Cassé, Farine de Seigle, Mais Pile, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

AVIS

Nous desirons notifier nos clients et le commerce de quincaillerie du Canada, que le feu chez

CRATHERN & CAVERHILL,

l'entrepot de la rue Colborne, à Montréal, jeudi matin, le 11 janvier, ne nuira nullement aux affaires de Caverhill, Learmont & Co.

Toutes les commandes pour articles de tablettes ou pesants par lettres ou courriers voyageurs seront promptement et soigneusement exécutées.

CAVERHILL, LEARMONT & Co.

Montréal, 11 janv. 1896.

J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT
REFRIGERATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PERISSABLES
EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin: coin des rues William et Queen

Bureau: 48 rue William

MONTREAL

...A LOUER...

Le Numero 25, rue Ste-Therese, coin de la rue St-Gabriel.

Poste avantageusement connu depuis 25 ans comme imprimerie de commerce.

S'adresser à **A. LIONAIS,**

Chambre 401, Bâtisse de la New York Life

Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos **Ordres du Printemps**, avec le plus beau choix d'Echantillons que vous ayez encore vus.

●● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

SEGUIN, LALIME & CO

--- MANUFACTURIERS DE ---

CHAUSSURES

ST-HYACINTHE, P Q

Parslow John, papeterie, à Barwick Millen & Co.
 Turcot A. D., contracteur.
 Brousseau E. z. tabac.
 La Compagnie de Publication de La Patrie à L. J. & E. Tarte.
 Fortin Edouard restaurant de la rue St Gabriel.
 Montreal (The) Self-raising Flour Co.
 Alexandrina Lauzon épouse de O. A. Bégin.
 Ethier E. L. & Cie, billards; les meubles.
 Wilson A. A., quincaillerie et peintures
 Papineauville—Gauthier P. hôtel.
 Québec—Plamondon J. A., grain etc, à 87c dans la piastre.
 Sorel—Arsenault George, nouv. à 60c dans la piastre.
 Sherbrooke—Richer A. M. libraire, à 35c dans la piastre.

INCENDIES

Montréal—Richardson S., fruits, ass
 Burns John & Co, plombiers, ass.
 Havana Cigar Co, ass.
 Québec—Trudel Mde Victor, magasin

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Coaticook — Paige T. R. & Son, mag. gn; Thomas R. Paige et George W. Paige.
 Lac Mégantic — Grégoire & Goulet, charrons; Théophile Grégoire et Argier Goulet.
 Lennoxville — Abbott L. D., chaussures.
 Montréal—Barwick, Milen & Co., papeterie.
 Canada Machinery Agency, Sarah Tees prop.
 Caverhill, Hughes & Co., épice en gros; H. F. Hughes.
 Ewing Wm & Co., grainetiers; Wm Ewing et J. H. Davison.
 Gagnon D. & Cie, nouv. a admis un associé.
 Mantha, Lefebvre & Laperrière, portes et châssis.
 Thomas, J. B. & Fils, contracteurs de pierre; J. B. Thomas sr et J. B. Thomas, jr.
 Becker, E. & Co, quincaillerie et coutellerie.
 Demers, Albert & Cie, merceries; Jacob A. Jacobs.
 Dubois, Fred., restaurant.
 Goulet & Marcotte, eau gazeuses; Calixte Goulet et Arthur Marcotte.
 Henderson & Potts, mrs de peinture.
 Jobin & Jobin, hôtel; Jos Jobin et Jos H. Jobin.
 Radford, Walter & Co, agents de manufacture; Walter Radford.
 Stanley (The) Dry Plate Co., F. O. Stanley et F. E. Stanley.
 Irwin W. M., instruments agricoles.
 Choquette & Lemieux, quincaillerie en gros; Hormisdas R. Lemieux et Jos A. Choquette.
 Reeves E. & Cie, chaussures; Alice Trudel, épouse de Edgar E. Reeves.
 Ricard & Frère, chevaux; Alfred Adelin dit Ricard et Arthur Adelin dit Ricard.
 Kerry Watson & Co., drogues en gros; David Watson et Wm S. Kerry.
 Leclair E & Cie, écurie de louage; Déla Godmer, épouse de Euchariste Leclair.
 Vallée & Bella, restaurant; Napoléon Vallée et Félix Bella.
 Montréal et Toronto—Toronto Type Foundry (Ltd), a ouvert une succursale à Montréal.
 Québec—Bussièrès J. N., tabac.
 St Michel A., tabac.
 Constantine Ed. & Cie, nouv.; 1er avril.

Ste Ounégonde—Drien Jos., épice; a admis J. W. Létourneau; raison sociale, Drien & Létourneau.
 Bourdon A. & Cie, hôtel; Alphonse Bourdon et Joseph A. Toupin.
 Madden J. E., plombier.
 St Henri de Montréal—Desjardins A., nouv.
 Robert L., quincaillerie; Anthime Aimé Roy dit Desjardins et Nap. Roy dit Desjardins.
 Desjardins Eugène, nouv.
 St-Jean — Grégoire J. B. U & Cie, meubles; J. B. U. Grégoire & Jos E O. Frénière.
 Valleyfield—Guindon J. M., quincaillerie.
 Westmount—Bulmer & Bulmer, constructeurs; Thomas A. et Thomas C. M. Bulmer.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Battersea — Jamieson Samuel, mag. gn.
 Colborne—Rowe G. J., ébéniste; G. A. Chapin, succède.
 Coldwater—Smith & Orton épice: Jos. Orton succède.
 Forest Mills—Fox B. F., mag. gn démeublé à Roslin.
 King City — Ross W. J. instruments agricoles; J. Barry succède.
 London — Beaton H., chapeaux et fourrures.
 Ottawa—Cunningham Frk H., chaussures; O R Johnson succède.
 Morrisburg — Clark Allan, Publisher Courier: Frk Tyrrell succède.
 Rockton—McGee T. J. mag gn; David Bell succède.
 Tottenham — Hughes, L. O., mag. gn et éditeur.
 Wingham—Young Alex quincaillerie: Young & Paulin succèdent.

CESSIONS

Cornwall—Relyea H. F., nouv., ass. 8 fév.
 Elmvale—Coughlin John J., liqueurs.
 Glen Robertson — Markson Nathan, mag. gén. ass. 12 fév.
 Hamilton — Robertson James & Co., lainages en gros; ass. 15 fév.
 Kincardine et Wingham—Ruettel J. & Sons, marchands-tailleurs.
 Kings'ton—Prévost & Cie, nouv.
 Ottawa—Prévost & Cie, nouv.
 Beardsley Cyrus B., nouv.
 Peterboro — Brady, Thos, épice., etc.
 Picton—Hollingsworth, W. S., poêles, etc.
 Shelburne—Sawyer, W. J., chaussures, ass. 9 fév.
 Smith's Falls—Locke, Alonso, chaussures et épice.
 Toronto—McDougal, W. H., merceries, ass. 10 fév.
 Writers' Supply Co, clavigraphes, etc.
 Kearsley, J. P., fruits, ass. 8 fév.
 Lockhart, James, Son & Co, nouv. a comm.
 Ward, J. J., marchand-tailleur.

CONCORDATS

Toronto — Acheson & Calder, marchands-tailleurs, ont obtenu une extension.

DÉCÈS

Arkona—Sadler W. K., sellier.
 Gravenhurst—Peacey & Mossington, mag. gén.; E. M. Mossington.
 Ingersoll—Barlaclough T. H., chaussures.
 Niagara Falls—McRoy Wm. J., hôtel.
 Postville—Baker G. J., hôtel.

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste
 GROS ET DETAIL
 No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
 COIN DE LA RUE BONSECOURS Tel. Bell 100

La COMPAGNIE CANADIENNE DE GAOUTHOUC DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....

"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts:

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales: TORONTO et WINNIPEG

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL

Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ..

S'adresser:

A. LIONAIS,

Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER.
 Président. Sec. Trés. Gérant

Capital Souscrit, \$250,000.00
 Dépot au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal: 10, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.

Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT CING MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 27 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

Asst.-Trésorier de la Province de Québec

BELLEAU & BELLEAU,
 Agents Généraux, QUÉBEC.

MAISON FONDÉE EN 1827.

Royer & Rougier...

IMPORTATEURS ..GÉNÉRAUX DE **...Frères**

PRODUITS FRANÇAIS

MAISON PRINCIPALE

SUCURSALE

9, Place des Vosges, 55, rue Saint-Sulpice

PARIS

MONTREAL

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Clarksburg — Hartman & Wilgress, courtiers; O W Hartman, continue.
 Toronto — Calvert Wilson Dwyer (The) Co., laine; Calvert & Dwyer continuent sous la raison sociale Calvert & Dwyer Co.
 Tottenham — Sheppard T. & Co., nouv.
 Winchester — Sw-et A. & Co, mag. gén.; Aaron Sweet continue.

EN DIFFICULTÉS

Arnprior — Pye A. O., marchand tailleur et merceries, offre 50c dans la piastre.
 Belleville — Harris & Walton mfrs de chaises etc.
 Colborne — Hayck (The) Mercantile Company offre 55c dans la piastre.
 Pembroke — O'Meara & Howe, mag. gén.
 Teesewater — Straitch J. & J., mag. gén. offrent 80c dans la piastre.
 Toronto — Steine Chas., empaqueteur de porc.

EN LIQUIDATION

Toronto — Reid Bros (The) Mfg Co. of Toronto Ltd, billard etc.

FONDS A VENDRE

Bothwell — Chambers Auu, fruits et confiserie.
 Claremont — Bundy J., poêles et ferblanterie.
 Hamilton — Angus James, merceries 10 fév.
 Merrickville — Bates P. W. & Co., mag. gén 16 fév.
 Nilestown — Mossop & Oreighton, menuisiers.
 Stittsville — Butter James, hôtel 10 fév.
 Toronto — Eckley A., tabac etc., 9 fév.
 Dominion Art Woodworth Co.

FONDS VENDUS

Algomo Mills — Reynolds, S. W., mag. gn.
 Alliston — Lee C. O, mag. gn.
 Blenheim — Currie Frank, hôtel; à D. Vester.
 Berlin — Robinson J. T., imprimeur; à The German Printing and Publishing Co Ltd.
 Brownsville — Brownsville Cheese Mfg Co.
 Ezeter — Southcott Wm., tailleur etc.
 Guelfh — De Carteret P., articles de fantaisie; à Susan Anderson.
 Bowers W. B. épïc., à Wesley Fielding.
 Kingston — Baillie Bros imprimeurs.
 Smith Norman, tabac; à Wm Baker.
 London — Burns G. F. & Co, mercerie; à W. F. Bughner.
 Tackaberly & Longhrey, sellier.
 Lindsay — Vancamp F., quincaillerie
 Listowel — McGillivray M., nouv., etc; à Carson & McKee.
 Merlin — Zelter E. mag. gén.; à Mme Zelter.
 Nottawa — Friend S., hôtel; à R. J. Symons.
 Toronto — Snow Henry, boulanger et confiseur; à Walter O. Thompson.
 Eckley A., tabac, etc.
 Wallaceburg — Milligan R. et W., épïc.; à M. J. Fernald & Co.
 Woodstock — Parker A. F., tailleur.

INCENDIES

Alexandria — Ottawa Hotel.
 Lyndhurst — Roddick, J., sr, moulin à scie et à farine.
 Ottawa — Beament & Johnson, merceries, ass.
 Douglas C. A., courtier.
 Pittaway — A. G., photographe, ass.

Port Lambton — Waddell, H. W., mag. gén.
 Ridgeway — Russell, Mary, épïc, etc.
 Srbringville — Kastner, E. A. & Co, mag. gén
 St Thomas — Blackwell, Robert, buanderie.
 Ste Catharines — Sweet T. C., pharmacien.
 Wallaceburg — Battle, Lizzie, épïc. et fruits.
 Thomas, W. H., cordonnier.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Belleville — Intelligencer (The) Printing and Publishing House Ltd.
 Dundas — Brooke (The) Nitrous Oxide Gas Co. of Dundas Ltd.
 Gananoque — Nicholson Thos, confiseur.
 Grimsby — Grimsby (The) Gold Mining Co, Ltd.
 Guelfh — Mires Development & Trust Co.
 Hamilton — Morton David & Sons, mfrs de savon ont ouvert une succursale à Montréal.
 Wistinghouse (The) mfg., Ltd., machinerie.
 McPherson John (The) Co., of Hamilton.
 Hamilton (The) Cattle Co. Ltd
 Kingston — Jackson Wm. imprimeur.
 London — Laidlaw Watson (The) Shoe Co. of London Ont Ltd.
 Leap Year (The) Consolidated Gold Mining Co of London Ltd.
 London (The) Box Mfg and Lumber Co. Ltd.
 Lucknow — New Ontario (The) Mining and Development Co.
 Mount Forest — Ray River (The) Mining Exploring and Development Co.
 Niagara Falls — Niagara Falls (The) Acetylene Gas.
 Ottawa — Fanning J. J. (The) Co.
 Wurtele, Parker and Larmouth épïc. en gros.
 Parry Sound — McGown The Gold Mining Co. of Parry Sound.
 Port Arthur — Hawk Bay (The) Gold Mining Co. Ltd.
 Rat Portage — Cameron & Co, boulangers.
 Scramble (The) Gold Mining Co. of Ontario.
 Atlas (The) Gold Mining and Development Co of Rat Portage Ltd.
 Sudbury — Citizens (The) Gold and Coal Mining Co of Sudbury Ltd.
 Sault Ste Marie — St Mary's River (The) Bridge Co.
 Ste Catharines — Grand Opera House (The) Co. of Ste-Catharines Ltd
 Sandwich — Mecca (The) Sanitarium Co of Sandwich (Ltd).
 Robinet, Frères & Cie (Ltd), de Sandwich.
 St Thomas — Cronk J. M., chaussures; à admis W. Davis.
 Premier (The) Gold Mining Co, of Ontario.
 Toronto — Keeley (The) Institute Co. of Ontario Ltd.
 Ontario (The) Cold Storage Co.
 Ross A. W. (The) Co. of Toronto Ltd
 Cooper (The) Machine Co. of Toronto
 Lake Koo-ka-Gaming (The) Gold Mining and Exploration Co.
 Provincial (The) Mining Development and Investment Co of Toronto.
 Hobberlin Bros (The) Co^l Ltd tailleurs etc.
 Economy (The) Printing and Publishing Co of Toronto Ltd.
 Inter-Ocean (The) Mining and Prospecting Co of Toronto Ltd.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers
 Bois et Garnitures de Voitures
 Fournitures pour Carrossiers et Forgerons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,
 MONTREAL.

Téléphone 576

A VIS DE FAILLITE
 Dans l'affaire de
DORÉ & CIE.
 Lachine. Faillie.
 Les sous-signés vendront à l'encan public, sur les lieux, à Lachine,
Mardi, le 16 Février 1897, à 11 heures a. m.
 l'actif mobilier suivant, consistant en :
 7 chevaux, harnais, voitures, sleighs, coffre-fort, etc., etc.
 Dettes de livres d'après liste, \$300.
 Pour être vendu par lots et pour argent comptant.
 Pour autres informations, s'adresser à
LAMARCHE & BENOIT,
 1709 Notre-Dame, Montréal.
MARCOTTE FRÈRES,
 Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE.
 DANS L'AFFAIRE DE
T. GABIÉPY, Lachine.
 FAILLIE.
 Les sous-signés vendront à l'encan public, sur les lieux, à Lachine,
Mardi, le 16 Février 1897, à 10 hrs a. m.
 l'actif mobilier suivant, consistant en
 2 chevaux, voitures, coffre-fort, mobilier de bureau etc. \$300 00
 1 pesce à charbon.
 Dettes de livres, billets recevables d'après liste. 2807 22
 Pour être vendu par lots et pour argent comptant
 Pour autres informations, s'adresser à
LAMARCHE & BENOIT,
 1709 rue Notre Dame, Montréal.
MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE
VENTE DE PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES
 Dans l'affaire de
A. D. TURCOT & CIE
 Entrepreneurs tailleurs de pierre
 Montréal.
 Les sous-signés vendront à l'encan public.
Mardi, le 16 Février 1897, à 11 heures a.m.

Aux bureaux de Gagnon et Caron, chambres 41 et 42, bâtisse des tramways, Montréal, les immeubles suivants:
 1o Les lots numéros deux cent quatre-vingt-un et deux cent quatre-vingt-deux (281 et 282) du cadastre officiel du village incorporé de la Côte St-Louis, dans le comté d' Hochelaga avec bâtisses sus-érigées.
 2o La subdivision vingt-trois du lot numéro cent quatre-vingt-dix huit (23 198) du cadastre du village incorporé de la Côte St-Louis, dans le comté d' Hochelaga, avec bâtisses sus-érigées.
 3o Le lot numéro cent soixante-deux, subdivisions cent quarante, cent quinze, cent seize (62 111, 115, 116) du cadastre du village incorporé de la Côte St-Louis, comté d' Hochelaga, avec bâtisses sus-érigées.
 4o Le lot numéro deux cent cinq (235) du cadastre du village incorporé de la Côte St-Louis, comté d' Hochelaga, avec bâtisses sus-érigées.
 5o La terre numéro cinq cent trois (503) du cadastre de la Longue-Pointe avec bâtisses sus-érigées.
 Les dites ventes seront faites à la charge de privilège, hypothèques et droits réels affectant les dits immeubles et encre, à la charge de tous les frais nécessaires pour effectuer telles ventes.
 Pour informations et cahier des charges, s'adresser à
ARTHUR GAGNON, curateur.
MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

Mississauga River (The) Gold Mining Co of Ontario Ltd.
 Nonsuch (The) Mfg Co Ltd.
 Ontario (The) Radiator Co Ltd.
 Ontario (The) Water and Sewage Purification Co (Ltd)
 Schram (The) Water Guard Co of Toronto (Ltd).
 Toronto (The) Tudor Mining Co (Ltd)
 Weeks-Eldred (The) Co of Toronto (Ltd).
 Bath Island (The) Mining Co.
 Toronto & Western (The) Mines Development Co (Ltd).
 Imperial [The] Gold Mining and Development.
 Industrie [The] Mining Development and Investment Co of Toronto.
 Ontario and Western Mining and Development Co.
 Presbyterian [The] Printing and Publishing Co succède à The Presbyterian Publishing Co Ltd.
 Ranger [The] Cycle Co of Toronto. ||
 Shuttleworth [The] Co of Toronto.
 West Sawbill [The] Gold Mining Co of Ontario.
 Gold Hills [The] Exploration and Development Co of Toronto [Ltd.]
 Golden Gobling [The] Mining Co of Ontario [Ltd]
 Luxfer Prim Co.
 Otto [The] Vending Machine Co of Toronto [Ltd.]
 River Range [The] Oil Co [Ltd.]
 Wabigoon—Big Manitou (The) Mining and Development Co.
 Webbwood—Webbwood [The] General Mining and Development Co.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Amherst—Watt A. R., restaurant; M F. Davis succède.
 Digby—Boot and Shoe Co; H. B. Short succède.
 South Farminston — Wiswell Belle, mag. gal.

CESSIONS

Amherst—Curry, James, épïc. et machines à coudre.
 Arichat—Malzard, Fannie, mag. gén.
 Forest Maxime, mag. gnl.
 Clarence—Morse John L., mag. gnl.
 Broad Cove—Croft, Simon W., mag. gnl.
 Halifax — Quirk, Mathews, épïc. et liqueurs.
 Middleton — Withycombe, F. P., épïc. et fruits.

DÉCÈS

Guyaboro—MacDonald, Angus, taill.
 Halifax—Cawsey, John, constructeur.
 Foster W. F., peaux et laine.
 Milton—Tupper Jas, bois de sciage.
 Fry, Francis, boulanger.
 Springhill—Jukes, Robt. J.; épïc.
 Truro—Bruce, Hector, boulanger.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Amherst—Watt & Simpson, épïc.
 Halifax—Northup & Cossey, lainages, W. C. Northup continue.
 Maritime Advertising Bureau; W. F. Connor continue.
 Creighton I. & Son, épïc.; Isaac Creighton se retire; Campbell Creighton a admis un associé.

EN DIFFICULTÉS

Broadcave — Croft Simon W., mag. gén., offre 25c dans la piastre.
 Halifax—Hubley Teas & Co., épïc.
 Port Hood—Flynn & Smith, mag. gén.
 Sydney—Gillis Mde M. A., mag. gén., offre 50c dans la piastre.

FONDS A VENDRE

Halifax—Hodge A. L., meubles et im-
 meubles; par encaen.
 Pictou—Dwyer C. & Co., fournisseur.
 Baillie A. C., nouv.

FONDS VENDUS

Annapolis—1.00 F. O., nouv.; à Mme
 Jas. Boud.
 Digby Turnbull H. G., épïc., à Ella
 L. Turnbull.
 Halifax—Grant Clifford, épïc., à Law-
 son Smith.
 Truro—Gordon & Keith, meuble; la
 succursale à Vernon & Hill.

INCENDIES

Harbor au Bouche—Anderson Daniel,
 mag. gén.
 St Andrews—Kirk A. & Co, mag. gén.;
 la succursale: ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Halifax—Maxwell E. & Son, tailleurs;
 James Maxwell et G. Herbert Maxwell.
 Courtney T. F. & Co épïc. et liqueurs;
 T. Frank Courtney et Frank D. Curry.
 Halifax (The) Kindling Wood Co; T.
 A. Corey, Chs H. Mathews et Edw. H.
 Coy.
 Acadia (The) Pulp and Paper Mills
 Co. mfrs.
 Graham & Pickles, électriciens.
 Henderson & Patts, mfrs de peinture
 ont ouvert une succursale à Montréal.
 Kentville—De Wolfe & Lamont, épïc.;
 Meiville G. de Wolfe et Raphael H. La-
 mont.
 Maritime Printing Co Ltd.
 Louisbourg—O'Toole P & Sons, mag.
 gnl.; O V. & Joseph O'Toole.
 Oxford—American Furniture Co. mfrs:
 Abraham H. Henderson, G. L. King et
 Albert H. Miner.
 Port Clyde—McLarren & Greenwood,
 empaqueteur de homard.
 Sydney McLanes John; Annie son épse.
 Upper Gulf—Short J. W. & H. Smith,
 empaqueteur de homard; J. W. et Her-
 bert Smith.
 Westville — Konig & McQuaig mag.
 gén G. F. Konig & Daniel McQuaig.

NOUVEAU-BRUNSWICK

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Moncton—Calhoun W. E. & Co pom-
 pes funèbre.
 New-Castle — Park Wm, mag. gnl;
 Chas Park succède.

CESSIONS

St Jean — Hoffmann Rubins & Co,
 nouv.

EN DIFFICULTÉS

St Jean — Sharkey P. & Son, harde
 etc.; ass. 29 janv.
 Moncton—Gross H. E. & Co, bonnete-
 rie; offre 50c dans la piastre.
 Shippigan — Trudel U. C., mag. gnl;
 offre 35c dans la piastre.

FONDS VENDUS

Port Elgin—Harper C. & Co., mag.
 gén. à Chas Writton.
 Moncton—Bowness W. S., bijoutier.

INCENDIES

Newcastle—Clark John, sellier.
 Demers Mde J., nouv.
 Era Publishing Co, éditeur.
 Phinney J. H., plombiers.
 Rundle J. A., provisions.
 Wheeler Mde Jane, mag. gén.
 St-Jean—Kirby Henry A., hôtel.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Moncton—Moncton Mfg Co. Ltd, mfrs
 d'instruments agricoles.
 St Jean—Barnes Murray, nouv., Har-
 rold A. Skinner est admis raison sociale
 Barnes & Skinner.
 Hall & Fairweather (Ltd) provisions
 en gros
 St Pierre et Miquelon — Etchmindy
 Etienne & Co, commissionnaires;
 Etienne Etchmindy et Geo. Neabitt.
 Woodstock—Holyoke R. E., épïc.
 Craig A. J., merceries.
 Watson Mfg. Co., mfrs de planches à
 laver.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSATIONS DE COMMERCE

Altona—Esau W. & Co., mag. gén.;
 Bergen & Giesbrecht, succèdent.
 Pieper C. bois de sciage; Schwartz
 & Klassen, succèdent.
 Schimonski A, sellier; J. Reinecker,
 succède.
 Gladstone—Hastie John, hôtel; Geo.
 Sprot, succède.
 Indian Head—Brooks E. J. & Co., A.
 Davidson se retire.
 Letellier — Parent Jacques, bois de
 sciage et agent de machine; H. J. Ro-
 bert succède.
 Manitou—Shore T. E., hôtel; W. et E.
 Shore succèdent.
 Stonewall—McDonald J. T., cordon-
 nier, déménagé à Headingly.

CESSIONS

Morden—Tobias T M & Co., mag. gén.
 Portage La Prairie—Malcolm Melle
 B., modes.
 Stonewall—Lusted Thos & Son, mag.
 gén.
 Winnipeg—Nunn R. H. & Co., pianos
 et machines à coudre.
 Riddeil (The) Mfg Co.

DÉCÈS

Winnipeg—Shaw John, contracteur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Grenfell — Rosborough, O. J & Co,
 bois de sciage, O. J. Rosborough conti-
 nue.
 Qu'Appelle — Scott & Johnson, bou-
 chers; Scott & Co continuent.
 Regina — Castellain & Co, liqueurs en
 gros.

FONDS À VENDRE

Carman—Jenkins, Geo A., 27 jan.

FONDS VENDUS

Altona—Rieper O., bois de sciage à
 J. & P. Schwartz.
 Wodlinger M., mag. gnl.
 Balgonie—Hilliard T., hôtel à J. Fisher.
 Birtle—Gibson R. W., bois de sciage
 et courtier; le courtage à Dudley &
 Leese.
 Morden—Sinclair Fruit Co., à Thos.
 Graham.

Qu'Appelle—Fisher J., hôtel à P. Hil-
 liard.
 Virden—Benham David J., imprimeur
 et éditeur à Geo. Wilson.
 McAdam Melle S, nouv. et modes.

INCENDIES

Winnipeg—Lacey C. J., tapis.
 Manitoba Plumbing Co., ass.
 Northwest (The) Electric Light Co.,
 ass.
 Pengelly & Co., tapisseurs, ass.
 Richardson W. R., tapisseurs, ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Calgary—Calgary (The) Turf.
 Deloraine—Union Bank of Canada a
 ouvert une succursale.
 Melita—Blyth Walter.
 Regina—Martin & Lamont (The) Far-
 mers Elevator Co.
 Stonewall—Brown G. M. nouv
 Winnipeg—Printers (The) Litho. En-
 graving Co.
 Yorkton—Yorkton (The) Printing and
 Pub Co.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Nanaimo—Sehl J. J., meuble.
 Dempey, H., hôtel; Greene & Martin
 succèdent.
 Nelson—Steen & Co., liqueurs.
 New-Westminster—Hughes restaur-
 rant, J. D. B. McDonald succède.
 Revelstoke—Cowan W., liqueurs;
 Cowan H. Illin & Downs succèdent.
 Rossland—Shaw F. N., hôtel.
 Saanichton—Maidmont, C. R., hôtel;
 Mardmont & Stubbs succèdent.
 Trail—Hyt & Craddock, hôtel; Daw-
 son et Craddock succèdent.
 Carey, F. P., mag. gén. déménagé à
 Kamloops.
 Jordan, J. H., hôtel; Geo. Jordan suc-
 cède.
 Victoria—Collin & Glawson, hôtel;
 Robert Ewing succède.
 Wellington—McMillan, H., cigares;
 Moffatt & McNabb succèdent.

CESSIONS

Vancouver—Scoultar & Co, poêles.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Rossland—Mansfield & Larsen, bou-
 langera.
 Revelstoke—Hume C B & Co, mag.
 gnl; Smith se retire.
 Vancouver—British Columbia Electri-
 cal Construction Co, Brown continue.
 Priestman & Co, tanneurs.
 Blanchfield & Co, épice; McNeely con-
 tinue.
 Skinner James & Co, poterie.

FONDS À VENDRE

Victoria—Savage, H., tabac
 Kamloops—McDonald F. D., restau-
 rant.

FONDS VENDUS.

Esquimalt—Goodwin W. S., mag. gén.
 à C. F. Gardiner.
 Nanaimo—Hepple W. hôtel à Hugh J.
 Macdonald.
 Nelson—Kuffman Chs, épice à C. Jisez-
 kowitz
 Vancouver—Goldberg Z. G., hardes à
 M. Groseman.
 Victoria—Penn Mde, restaurant.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Kalzo—Keeman John D., forgeron; a
 adm's W. O. Robinson.
 Nelson—Buchanan A. C. & Co., épice;
 ont ouvert une succursale à Salmo.
 Victoria—The Mining Record.
 Kootenay Lumber Co.
 Vancouver—Doering & Marstrand
 Brewing Co.

ILE DU PRINCE EDOUARD

CESSIONS

Summerside—Gaffney John, mag. gnl.

EN DIFFICULTÉS

Mount Stewart—Stewart H. F. & Co.,
 mag. gnl.

TERRENEUVE

CESSATIONS DE COMMERCE

Harbor Grace—Ross C. W. & Co, mag.
 gnl.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

St-Jean—Stabb H. J., théés etc., a ad-
 mis O Mc K. Harvey; raison sociale H.
 J. Stabb & Co.

Les commissaires des incendies ont
 publié leur rapport des sinistres sur-
 venus à Montréal, dans le cours de l'an-
 née 1896. Le total des pertes a été de
 \$703,844 pour lesquelles il y avait \$2,135,
 687, d'assurances.

Les causes des incendies sont données
 comme suit :

Poêles et lampes à pétrole, 80; enfants
 jouant avec des allumettes, 51; poêles,
 fournaies et tuyaux surchauffés, 40;
 rats et allumettes, 28; cheminées défec-
 tueuses, 28; mis par des vagabonds, 21;
 pipes, cigares et cigarettes, 19; néglig-
 gences ou accidents probables, 122;
 combustion spontanée, 12; cendres
 chaudes, 11; fils électriques, 9; friction,
 5; becs de gaz, 4; mis malicieusement
 par des personnes inconnues, 3; causes
 inconnues, 41.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, A-DITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILGDEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES.

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

L. W. TELMOSSÉ

(Ci devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites.

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc.,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRE 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE:

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

Experts-Comptables,

Auditeurs, Liquidateurs, Fidei-
 Com., Commissaires, C. S.

Administration de Successions.

Achat de Débentures Municipales.

Téléphone Bell 815.

Boite B. P. 911

BATISSE DES CHARS URBAINS,

MONTREAL.

A VIS DE FAILLITE.

DANS L'AFFAIRE DE

Z LAURIAULT,

Marchand de chaussures.

No 351 rue Notre Dame St-Henri de Montréal.

Failli

Les sous-signés vendront par encan public, EN
 BLOC.

Mercredi, 17 février 1897

à 11 heures a. m., à leur salle d'encan, No 69 rue St
 Jacques, Montréal, tout l'actif mobilier du dit
 failli, savoir :

Stock de chaussures, etc	\$1926 44
Garnitures de magasin.	63 75
	\$1990 19

Les dettes de livres d'après liste
 seront vendues séparément

327 54

\$2317 73

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du
 stock Mardi, le 16 courant.

Pour autres informations s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur.

1598 rue Notre Dame, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

L. P. DUFRESNE, b'joutier,

1973 rue Notre Dame, Montréal, FAILLI.

Les sous-signés vendront à l'encan public, en trois
 lots.

Samedi le 13 Février 1897, à 11 hrs. a. m.,

à leur salle d'encan No 69 rue St Jacques, Mont-
 réal, tout l'actif mobilier du dit failli, savoir :

Lot No 1. Stock de bijouteries etc	\$1291 31
Lot No 2. Garnitures de magasin	889 25
Lot No 3. Outilsages	135 00
	\$2268 56

Le magasin sera ouvert, pour l'inspection du
 stock, vendredi, le 12 courant.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,

No 1598 rue Notre Dame, Montréal

MARCOTTE & FRÈRES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

W. J. G. ROGER,

Marchand de chaussures

No. 277 rue St-Laurent, Failli

Les sous-signés vendront à l'encan public, EN
 BLOC.

Lundi, le 15 Février 1897, à 11 heures A. M

à leur salle d'encan No 86 rue St-Pierre, Montréal
 tout l'actif mobilier du dit failli, savoir :

Stock de chaussures	\$1,470 45
Garnitures de magasin.	199 60
Dettes de livres suivant liste	84 10

\$1,754 15

Le magasin sera ouvert pour l'inspection du
 stock, samedi le 13 février courant.

Pour autres informations, s'adresser à

CHS. DESMARTEAU, Curateur,

No 1598 rue Notre Dame, Montréal

BENNING & BARSALOU,
 Encanteurs

Chronique de Québec

Mercredi, 10 février 1897.

De bonnes nouvelles nous arrivent des centres industriels de la ville, où il y a une forte animation dans les affaires et du travail pour occuper la plupart des ouvriers.

Nous constatons surtout avec plaisir qu'il y a tendance à produire un article supérieur. Les bonnes maisons de confection de chaussures luttent d'adresse pour soutenir la concurrence formidable qui leur vient du dehors, et le succès semble couronner leurs efforts. Nous avons raison de croire, en effet, que la lutte à outrance dans la production au rabais finit par ruiner la manufacture. Tous ceux qui ont essayé ce système ont fini par en être les victimes. Sans doute, il faut de la chaussure commune, mais encore faut-il ne pas prendre le public acheteur pour des niais. Le carton-cuir a un certain rôle à jouer dans la confection, tout le monde l'admet, mais on s'attend à ce que le vrai cuir y trouve aussi sa place.

O'est ce que des fabricants par trop entreprenants oublient quelquefois, au dépens de leurs établissements et de la bonne renommée de la ville de Québec. Nul ne s'est jamais repenti d'avoir livré une marchandise en tout conforme à l'échantillon; plusieurs, au contraire, ont subi des pertes sévères pour avoir voulu jouer au plus fin avec des acheteurs qui entendent leur métier.

Ces quelques remarques n'ont pas pour but d'être désagréables à qui que ce soit; elles sont devenues nécessaires pour réprimer, autant que possible, un abus qui, heureusement, est loin d'être général dans notre milieu.

On se plaint toujours que l'inspection des peaux vertes ne donne pas satisfaction au public, et l'on demande une réorganisation de ce service sous le contrôle d'inspecteurs généraux opérant sous la sauvegarde même du gouvernement. La Chambre de Commerce et les intéressés demandent cette réforme qui semble être une nécessité. De fait les

tanneurs de Québec sont constamment exposés à être trompés sur la valeur réelle des peaux qu'ils achètent dans le marché.

Il fonctionne à ce sujet, tout un système de duperie qu'il importe de faire cesser dans l'intérêt des affaires. Des spécialistes absolument renseignés nous disent que c'est une des causes de la déchéance de la grande industrie du tannage à Québec. S'il en est ainsi, le temps est venu pour les intéressés de travailler à opérer un changement.

EPICERIES

Les affaires sont assez actives à l'approche des jours gras et du carême. Les prix ont peu varié, à l'exception cependant des allumettes qui ont fait un saut bien conditionné dû au "combine" formé à la fin du mois dernier. Voici les nouvelles cotations :

Allumettes :

Télégraph.....	\$3.50	la caisse
Telephone.....	3.30	—
Phoenix.....	3.20	—
New-Dominion....	3.15	—

Dans les autres articles d'épicerie générales les prix ont peu varié :

Sucres : Brun, 3½ à 3¾c; Jaunes, 3½ à 3¾c; Powdered, 5c; Granulé, 4½ à 4¾c. Paris lump 5½c.

Sirops : Barbades tonnes, 31 à 32c; Tierce, 32 à 33c.

Conserves en boîtes : Tomates, 75 à 80c; saumon, \$1.40 à \$1.50; No 2, \$1.20 à \$1.25; homard, \$2.00 à \$2.15; pois, 70c à 85c; blé d'Inde, 65 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; Corn-starch "No 1" 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

Raisins : Layer \$2.00 à \$2.10; Corinthe 4½ à 5c; Sultana, 7½ à 9c; London layers, \$1.65; ½ b lte, \$1.00; Californie 2 couronnes 6½ à 6¾c; 3 couronnes, 7½ à 7¾c; 4 couronnes, 8½ à 8¾c.

Valence Off Stalk 5½ à 6c; fine Off Stalk 6 à 6½c.

Figues en sac, 5c; Dattes, 6c; Pruneaux, 12c.

Amandes : Tarragone écallée 20c; amandes tendres, 11 à 12c; avelines 9 à 9½c.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Les affaires sont quelque peu améliorées; Les farines ont faibli quelque peu devant la dernière huitaine; l'avoine et les autres grains se maintiennent aux mêmes prix. En un mot on peut résumer l'état du marché d'aujourd'hui en deux mots en disant qu'il est stationnaire avec tendance plutôt à la baisse qu'à la hausse.

Farine (en sacs) : Fine \$1.20 à \$1.40; Superfine, \$1.40 à \$1.60; Extra, \$1.75 à \$1.90; Patent, \$2.20 à \$2.30; S. Roller \$2.00 à \$2.20; Forte à levain \$2.40 à \$2.50.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 28 à 32c; "Province" 27 à 30c; orge 40 à 45c; son, 50c à 55c; gru, 70 à 80; blé d'Inde, 40 à 42c.

Grains : en sac : \$1.60 à \$1.70; do granulé, 1.75 à 1.80; do "Rolled oats", \$1.75 à 1.80.

Lard : Short Cut, \$12.50 à \$13.00; sain-doux composé, en seaux, \$1.20 à \$1.35; do pur, en seau, \$1.40 à \$1.50; en chaudières, 7½ à 8c.

Poissons : Morue No 1, \$4.50; do No 2, \$3.50 à \$3.75; Hareng, No 1, \$4.50 à \$5.00; do No 2, \$3.50 à \$4.00; do Cap Breton, \$4.25 à \$4.75; Truites, \$10.50; Anguilles, 4½c; Saumon \$15 à \$17.

Huile : Loup-Marin "Straw," 35 à 36c. Huile de morue, 26 à 27c.

Huile de charbon : 15 le gal.; huile astrale, 16½c.

Les transactions immobilières ont été actives depuis quelques semaines; l'on ne remarque pas cependant qu'il y ait dans ce fait un indice de confiance, de la part des capitalistes, dans les placements de cette industrie. Ce sont plutôt des opérations isolées.

En général, à part certaines exceptions, les propriétaires de maisons à louer semblent unanimes à se plaindre que le rapport en est petit. Cela explique le peu d'affaires qui se transigent dans ce genre.

Deux faillites, l'une dans les nouveautés, l'autre dans la bimbeloterie. Rien d'important. Deux remarques cependant : L'une des maisons faillies devait plus de \$1,800 pour loyer de magasin, ce qui constitue un énorme privilège au

POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin.

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Recu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

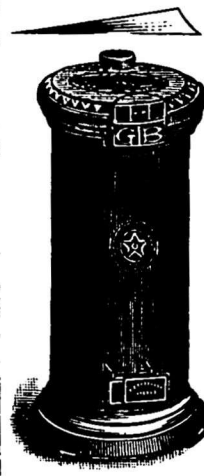
POUR LES FETES

Nous avons le plus grand assortiment de JOUETS, POUPERS, ALBUMS, BOITES de FANTAISIE et toutes sortes d'articles pour NOEL et le JOUR de l'AN. Prix modérés.

BOISSEAU & MARCOTTE

No. 13 Rue ST-ANTOINE, QUEBEC.

Poêle L'ETOILE ★



Grande
Réduction
Sur notre
Célèbre
Poêle
L'ETOILE...

Breveté 10 mars 9
Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES UR QUI/RE

détriment de la masse des créanciers, une injustice, par conséquent, l'autre failli avait trouvé moyen d'ouvrir trois magasins, c'est-à-dire de créer triple privilège de locateur, dans l'espace d'une couple d'arpents, toujours au dépens des fournisseurs. Voilà ce qu'il faut qualifier d'abus orientés.

Une faillite antérieure de deux semaines vient d'avoir un dénouement tragique: les deux associés sont en prison pour faux. Les commentaires sont inutiles. Si, au moins, cette triste expérience pouvait servir de leçon à tant d'autres qui croient que le commerce peut prospérer sans l'honnêteté!

L. D.

M. Vanwallendaele a observé récemment de nombreux cas d'empoisonnement sur les bestiaux par l'emploi des betteraves gelées.

Les ruminants qui ont consommé ce mauvais aliment présentent une inappétence à peu près complète; la rumination cesse; en même temps on constate de la constipation avec légers bâillements, puis une diarrhée fécale et enfin de la paralysie du train postérieur avec frissons, grincements de dents et refroidissements des extrémités.

Au début de la maladie, un traitement convenable (diète avec boissons farineuses, frictions irritantes sur la région dorso-lombaire, le ventre et les membres).

Les racines de bryone, de coriandre et de gentiane administrées à l'intérieur avec du sulfate de soude, réussissent souvent, mais le mieux est d'éviter cet accident. Pour cela, on doit faire une distinction entre les betteraves gelées à divers degrés: celles qui sont devenues noires par la pourriture doivent être absolument rejetées, tandis que les autres peuvent être utilisées après avoir

été mélangées, en petite proportion, avec des aliments très alibiles et fortement salés.

On cite comme l'arbre le plus vieux du Royaume-Uni un if situé à Bradbourne, Kent; et qui aurait 3,000 ans. A Fortingal, comté de Perth, il en existe un autre presque aussi vieux, et à Ankerwyk House, près de Staines, on en a trouvé un troisième déjà fameux lors de la signature de la " Magna-Charta, " 1215, et qui abrita les rendez-vous d'Henri VIII et d'Anne de Boleyn. Les trois ifs de Fountains Abbey ont au moins 1,200 ans; les fondateurs de l'abbaye s'asseyaient à leur ombrage en 1132. Il n'y a pas de chêne qui rivalise avec l'if pour l'âge, les plus vieux n'ayant pas plus de deux mille ans. Un chêne dans le Devonshires, qui fut abattu en 1703, avait cet âge; il en existe encore un à Cowthorpe, près Wetherby, Yorkshire, auquel on attribue seize cents ans. On devrait donc modifier la formule employée pour exprimer la verdeur d'un vieillard et ne point dire: " Il se porte comme un chêne. " mais bien: " Il se porte comme un if. "



Nous achetons toutes sortes de plumes d'oie, de canard, de poule et de dinde. Ecrivez-nous si vous en avez à vendre. Nous payons comptant. La Compagnie Alaska des Plumes et des Duvels (Alaska Feather & Down Co., Ltd.) 200, rue Gay, Montréal.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL

DIRECTION.	Milles fermés		Milles livrés	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local			4 01	9 00
M. et Lachine	6 00		2 15	9 30
M. et Dundas			3 30	9 30
M. et Vall-yfield	6 30		3 30	9 30
M. et Roules Point	6 30		5 20	9 00
M. et Island Pond	6 45		3 00	8 00
			10 15	12 30
PACIFIQUE.				
M. et Toronto			8 00	9 0
M. et Mansonville			330 & 1015	11 00
M. et St-Jean, N. B.			6 50	9 30
M. et Sherbrooke			3 00	12 45
Farnham et St-Pie			3 00	12 30
Sherbr et L. Mégan	6 45		6 50	10 00
M. et Qué.—Côte N.	7 15		9 30	8 00
M. et O.—(Sam. 810p. M.)	7 45	315 & 800	8 30	5 00
M. et Wion, et Col A	8 0			1 00
M. et Pt Fort (S.S. 15)	8 0			10 00
Montréal et Malone	6 45		4 15	9 30
			4 50	10 30
PROVINCES.				
Alberta C.P.R.	8 50		8 10	10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50		8 10	10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. B. Newwick G.T.R. et C.P.R.	6 45		6 50	9 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.	6 45		6 50	9 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45		6 50	9 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS UNIS.				
Centre D. & H.	8 00		5 20	9 00
			7 25	9 00
Nouv. Anglet C. V.			5 00	(0)
			7 30	(0)
Id do	8 00		5 20	9 00
			7 25	9 00
Ouest G.T.R.	8 00		7 15	9 30
				9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, celles pour Toledo et Cincinnati exceptées se sont expédiées à 3 25 p.m. pour la route de Montréal et Malone. Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5 00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m. Le sac des lettres enregistrées ferme à 5 00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11 32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

QUEBEC

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures
No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce.

JAPAN MARQUE "MOUNT" JAVA

RIZ

ROYAL MILLS.

PATNA BURMAH
D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épicier. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. T. BLOUIN & Cie, EPICIER EN GROS, 146-148, St-Paul, Québec

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont revus chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés... Les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire, lorsqu'il y a un escompte spécial, n'ont pas été mentionnés. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sans pour ce faire se rendre responsable, qui sont alors, ces prix, sous son propre nom, et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser de publier, quoiqu'on en abuserait pour tromper le public.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Allumettes', 'Télégraph, la caisse', 'Telephone', 'Tiger', 'Phenix', 'New Dominion'.

Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et au-dessus, assorties ou non.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Parlor, la caisse', 'par 5'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Articles divers', 'Bleu Parisien', 'Bouchons communs gr.', 'Bougie Paraffine', 'London Sperm', 'Briques à couteaux', 'Brûleurs pour lampes', 'Cable coton', 'Manilla', 'Sisal', 'Jute', 'Cartes à jouer', 'Chandeliers suif', 'Epingles à linge', 'Ficelles', 'Graine de canari', 'Lesis concentré', 'Mèches à lampes'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Bière', 'Bass Ale', 'Read Bros. Dogs' Head', 'Guinness' Stout', 'Cafés', 'Cafés rôtis', 'Arabian Mocha', 'Imperial', 'Jamaïque', 'Java Siftings', 'Maracaibo', 'Old Gov.', 'Old Gov. Java et Mocha', 'Pure Mocha', 'Rio', 'Standard Java', 'Standard Java et Mocha'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Chocolats et Cacaos', 'Felix Potin', 'Chocolat, qualité No 1', 'Cacao, boîte', 'Chocolat Fry', 'Caracas', 'Vanille', 'Gold Medal (sucré)', 'Pur non sucré', 'Diamond', 'Monogram', 'Cacao Fry', 'Concentré', 'Homéopathique'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Confitures et Gelées', 'Confitures', 'Crosette et Blackwell', 'De Michel Lefebvre et Cie', 'Canistres de 1 et 2 lbs', 'Seaux de 7 lbs', 'Tumbliers de 8 onces', 'De A. C. Dionne', 'Canistres de 1 lb', 'Gelées', 'Michel Lefebvre et Cie', 'Canistres de 1 et 2 lbs', 'Seaux de 7 lbs', 'Tumbliers de 8 onces', 'Lazenby', 'Tablettes de Gel., 13 variétés'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Conserves alimentaires', 'Légumes', 'Asperges', 'Baked Beans Hoegg', 'Windsor', 'Blé d'Inde', 'Yarmouth Jibs', 'Windsor', 'Champignons la boîte', 'Citrouilles', 'Haricots de Boston', 'Haricots verts', 'Olives Pintes', 'Petite pois français', 'fins', 'extra fins', 'Pois canadiens'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Tomates', 'Truffes', 'Fruits', 'Ananas', 'Blueets', 'Fraises', 'Framboises', 'Pêches', 'Poires', 'Pommes', 'Prunes'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Poissons', 'Anchois à l'huile', 'Clams', 'Harengs marinés', 'Harengs aux Tomates', 'Homards', 'Huitres', 'Maquereau', 'Sardines', 'Sardines Royan', 'Sardines Bordelaise', 'Saumon', 'Smelts', 'Thon'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Spécialités de W. Clark', 'Canistres carrées', 'Bœuf', 'Mouton roti', 'Lang. de bœuf', 'Sauc. Cambige', 'Bœuf fumé', 'Conserves', 'Jambon', 'Gibier', 'Poule', 'Dinde', 'Langue', 'Bœuf'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Pâtés triés', 'Canard sauv.', 'Pardrix', 'Poule et jambon'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Soupes', 'Pois', 'Mulligatawny', 'Queen de bœuf', 'Rognons', 'Tomates', 'Légumes', 'Julienne', 'Poulet', 'G blotte', 'M ck Turtle', 'Consomme', 'Plum Pudding'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Union Sardinère', 'Sardines à l'huile', 'salée, quarts'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Viandes en conserve', 'Corned Beef', 'Langue de porc', 'Langue de bœuf', 'English Brawn', 'Bœuf (chipped dried)', 'Dinde', 'Pâtés de foie gras', 'Pieds de cochon', 'Poulets'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Lazenby's', 'Soupes Real Turtle', 'assorties', 'boîtes carrées'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Johnston's', 'Fluid Beef No 1', 'No 2', 'No 3', 'No 4', 'No 5', 'Staminal, bouteille', 'Fluid Beef Cordial', 'Milk granules'.

Table with 2 columns: Item name and Price. Includes 'Société La tilia', 'Poudre de viande', 'Chocolat à la viande', 'Cacao à la viande'.

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. CACAO FRY

AGENTS, D. MASSON & CIE, MONTREAL.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS: Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fouritures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPEDIES SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

PRIX COURANTS - MONTREAL, 11 FEVRIER 1897

Table listing various sauces and marinades such as 'Saufes et Marinades', 'Marinades Morton', and 'Sauce Worcestershire' with their respective prices.

Table listing various oils and vinegars including 'A. C. Dionne', 'Corrichous arom', and 'Citrages, Mines et Vernis'.

Table listing various drugs and chemical products such as 'Acide carbonique', 'Citrique', 'Oxalique', and 'Sulfate de quinine'.

Table listing various types of vinegar and mineral waters like 'Sumac', 'Vert de Paris', and 'Eaux Minerales'.

Table listing various spices and pure spices including 'Epoies pures', 'Poivre blanc', 'Cannelle', and 'Clous de girofle'.

Table listing various dried fruits and nuts such as 'Fruits Secs', 'Abricots Calif', 'Amandes molles', and 'Noix du Brésil'.

Table listing various types of fruits and vegetables like 'Fruits Verts', 'Avanas', 'Altooca', and 'Citrons'.

Table listing various types of gums and chewing gum including 'Gomme à Mâcher', 'Tutti Frutti', and 'Pepsin Tutti Frutti'.

Table listing various types of grains and flours such as 'Grains et Farines', 'Blé roux d'hiver', and 'Patente d'hiver'.

Table listing various types of oat flour including 'FARINES D'AVOINE', 'Farine d'avoine standard', and 'Son d'Ontario'.

Table listing various types of prepared flours and oat products like 'Farines préparées', 'Brodie', and 'Orgue mondée'.

Table listing various types of oils and fats including 'Huiles et graisses', 'Huile d. morue', and 'Huile de fote da m'.



LION BRAND logo and brand name in large stylized letters.

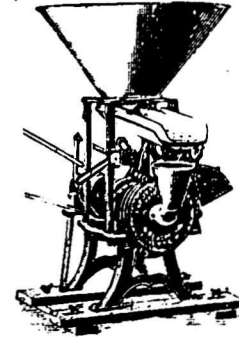
Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Machine à Moudre Améliorée De VESSOT, Patentée.

Médaille d'or et diplôme a l'Exposition Coloniale de Chicago, 1893. Premiers prix a n'ex positions canadiennes.



Notre moulange PETIT CHAMPION est adaptée surtout aux pouvoirs a chevaux et se vend a bien bon marche.

Nos grosses moulanges pour les moulins moulent de 20 a 30 minots a l'heure, aussi fin que desiré, et prennent moins de pouvoir que les meules en pierre.

Nos derneres améliorations : Moulanges BASSES ou MIBASSES, ELEVATEUR, EMPICHEUR (fourni sur demande) s'y adaptant a volonté; un BAS sur le dallot pour nettoyer le grain; un LEVIER pour éloigner ou rapprocher les meules instantanément.

Nos prix ne tent les mêmes. Nous faisons aussi un nouveau cas-seur amélioré pour blé d'inde en épis. Demandez notre catalogue illustré. S. VESSOT, seuls Manufacturiers, JOLIETTE, P. Q.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. : pour Ménager. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Couvents, Hôpitaux, etc. etc. PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs). Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc. La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL

Négociants Industriels.

Table listing various liquor brands and prices, including Hennessy, Martel, Jockey Club, and others.

Table listing imported whiskeys and other spirits, including H. Fairman & Co., Royal Eagle, and others.

Table listing liqueurs and other beverages, including Angostura, Orange Bernard, and others.

Table listing various food items and oils, including Kirsch, Prunelle de Bourgogne, and others.

Advertisement for St. Lawrence Sugar Refining Co. featuring 'Les Sucres Granulés' and 'Nos Sucres Granulés'.

Advertisement for H.W. Petrie's 'MACHINES NEUVES' with a logo and contact information for Ducket, Hodges & Cie.

Produits de la ferme.		
(Prix payés par les épiciers.)		
Beurre.		
Townships frais	0 15	0 16 1/2
De l'Ouest d'automne	0 12	0 14
Roulaux	0 12 1/2	0 13
Crèmerie d'octobre	0 20	0 21
Crèmerie nouveau	0 18	0 20
Fromage.		
De l'Ouest	0 1 1/2	0 1 1/2
De Québec	0 1 1/2	0 1 1/2
De Novembre	0 19	0 20
Fromage.		
Chambers, Montréal, calano	0 13	0 14
Ouest	0 12	0 13
Frais pondus	0 20	0 22
Frais, ler choix	0 18	0 20
Group et sucre d'érable.		
Sirup d'érable en qrts la lb.	0 65	0 06
" en canistres	0 65	0 75
Sucre " pts pains la lb.	0 07	0 10
Miel et cire.		
Miel rouge coulé	0 05	0 06
Miel blanc	0 08	0 10
Miel en gâteaux	0 10	0 12
Cire vierge	0 25	0 25
Produits Pharmaceutiques.		
	Doz.	Gros.
Graïne de lin, lb.	0 03	
Graïne de lin moule lb	0 01	
Sirup du Dr Coderre, grosse	0 60	
Sirup de Mme Winslow, grosse	0 00	
Specialités de Picault & Contant.		
	Doz.	Gros.
Elizir Pulmon. Balsami.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 50	15 00
Poudre de condition 1/2 lb.	\$1 80	7 20
" 1 lb.	1 25	13 00
" 2 lbs.	1 80	18 00
Huile d. foie d. morue 8 oz		18 00
Huile d. foie d. morue 6 oz		15 00
Emulsion		4 00
Huile Vétérinaire		1 50
Essence d'épinaette		0 80
A. C. Dionne.		
Sirup de merisier composé doz.	\$1 20	
Régilisse.		
Young & Smylie.		
Y. & S. en batons (sticks):		
Bte de 5 lb) bois ou papier, lb.	0 40	
" fantaisie (33 ou 50 batons)		
la botte	1 25	
" Ringed", boîte de 5 lbs., la lb.	0 40	
" Acmé", Pellets, boîte de 5 lbs., la botte (can.)	2 09	
" Acmé", Pellets, boîte fantaisie (3 im. à 1 botte)	1 50	
" Acmé", Pellets, boîte fantaisie papier, la botte (1 im.)	1 25	
Régilisse au goudron et gaufres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la botte (can.)	2 00	
Pastilles de régilisse, jarre en verre, 5 lbs	1 75	
Pastilles de régilisse, botte de 5 lbs (can.)	1 50	
" Purity" régilisse, 200 batons.	1 45	
" 100 "	72	

Ris.			
	Sac.	1/2 Sac.	Pch. 1/2 Pch.
B. 1 à 4 sacs.	3 45	3 50	3 55
5 "	3 40	3 45	3 50
10 "	3 35	3 40	3 45
25 et plus.	3 30	3 35	3 40
CC 1 à 4 sacs	3 20	3 25	3 30
5 à 9 "	3 15	3 20	3 25
10 à 24 "	3 10	3 15	3 20
25 et plus	3 05	3 10	3 15
Ris " Crystal "			
En sacs de 25 lbs		le sac,	1 35
" 50 "		"	2 00
" 250 "		"	4 50
" Imported 250 lbs		"	5 50
Riz Patna imp., sacs 224 lbs. lb.	4 15		
Salaisons, Saïndoux, etc.			
Lard Canada Short Cut Mess.			
" le quart	11 59	13 59	
" le quart	6 50	7 75	
" S. C. Clear qt 11 50	12 "		
" le 1/2	0 04	6 25	
Lard S.C. de l'Ouest le qt	13 51	14 00	
Jambons, la lb.	0 84	0 104	
Lard fumé, la lb.	0 00	0 09	
Saïndoux :			
Pur de panne en saux	1 20	1 50	
Canistres de 10 lbs.	0 06	0 08	
" 5 "	0 06	0 08	
" 3 "	0 07	0 08	
Composé, en saux	0 00	1 00	
Canistre de 10 lbs.	0 00	1 00	
" 5 "	0 01	0 01	
" 3 "	0 01	0 01	
Fairbank, en saux	1 15	1 20	
Cottolene en saux	0 08		
Sapollo.			
En caisses de 1/2 à 1 grosse, la gr.	11 30		
Savons.			
" SUNLIGHT "			
1 caisse, 100 barres	4 45		
5 "	4 30		
Francs de port pour 5 c. eau dessus.			
Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 75	\$3 80	
" 5 lbs	4 65	2 70	
" 7 lbs	2 45	2 5	
1 sac 56 lbs	0 00	0 30	
Sel fin sac 2 cwt	0 90	1 00	
Sel gros livre, sac	0 45	0 45	
Sirops.			
Matchless	0 00	0 01 1/2	
Auber	0 00	0 02	
Di mond	0 01	0 10	
Perfection	0 42	0 4	
Sirup Redpath tins 2 lbs	0 09	0 09	
" 8 lbs	0 31	0 36	
Perfection,seau 25 lbs,seau 9 "	1 00		
Honey " 28 "	0 00	0 30	
Sucres.			
Jaunes raffinées	0 34	0 37	
Extra ground.	0 01	0 00	
" bte 0 1 1/2	0 00		
qts 0 054	0 00		
Cutloaf	0 05	0 00	
" qts 0 054	0 00		
" bte 0 054	0 00		

Cut loaf	0 05	0 00
rowared	0 04	0 00
Extra granulé	0 04	0 00
En quantités de 1/4 qts ou plus, 1 lb de moins par lb.		
Tabacs Canadiens.		
<i>Specialités de Joseph Côté, Québec.</i>		
Tabac coupe.		
Petit Havano	1 lbs, btes 25 lbs.	33
Theo	" 10 "	20
Rouge 1/10-1/1	" 10 "	35
Quésnel	" 5 "	64
" Tins	" 10 "	60
Cote Choie Mixture	" 10 "	60
Tins lbs.	" 10 "	60
Tabac en feuilles.		
X X X	No 2 balles de 50 lbs.	74
X X X	" 1 "	09
X X X	" 2 "	11
X X X X	" 1 "	12
Grand Havano No 1 bts de 100 lbs	15	
" 2 bts de 50 "	14	
Petit Havano " 1 bts de 25 "	15	
" " 1 " 20 "	15	
" " 2 bts de 50 "	11	
Rouge Net Extra bts de 50 à 200 "	15	
Quésnel.		
Parfum d'Italie No 1 bts 60 à 80 "	35	
" No 2 quant. à vol.	30	
Cigares.		
St. Louis	1/20 - 10 1000	\$30 00
Doctor Faust	1 20	25 01
Golden Flower	1 20	20 00
Twin Sister	1 20	15 00
El Rama	1 20	15 00
Tabacs.		
J. M. Fortier.		
1 Coupe.		
Confort 1/2 boîtes 5 lbs	la lb	22
Champion 1/10	"	38
J. O. F. 1/10	"	284
Solmer 1/10	"	324
Quésnel 1/2 et boîtes	"	60
Crown Cut Plug boîtes 1/2 lb	"	50
1 lb	"	47
En palettes.		
Nav., 3, 4, 6, 7, 12, 1/4 lb à 1 lb	"	35
" 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark	"	33
" en boîtes de 3 livres	"	35
Hong y en caddies de 5, 10 & 20 lb	"	43
Cigarettes		
Sonadora par mille	paq	10 00
Royal Turkish Egypt	"	10 00
Crème de la Crème	paq	7 20
La Fayette	"	3 80
Marquis, Virginia	"	6 00
Impérial	"	3 30
Cigares.		
La Sonadora Reine Viet.	1 20	85 00
" Bonquet.	1 10	55 00
Crémé d. l. Crémé R. V. ext	1 20	55 00
special.	1 20	50 00
Honeymoon Regalia	1 40	55 00
Elvaza Culebras	1 40	55 00
La Fayette R. V.	1 20	32 50
Nosy Boys Blue line	1 20	25 00
Princess of Wales	1 10	25 00
Low Grades	13 50	à 20 00

American Tobacco Co. of Canada		
Old Chum 19	la lb	0 68
Seal of N. Carol. 1/2 & 1 10	"	0 78
" 1 s blagues	"	0 88
Old Gold, 1/2 & 1 10	"	0 78
Old Virginia, 1 12 & 1 0	"	0 58
" lb. boîtes	"	0 56
" lb.	"	0 57
Puritan Cut 1/2 1 10	"	0 71
Puritan Cut Plug 1/2 lb. b. es.	la lb.	0 71
" lb.	"	0 69
Miranda, 1 9	"	0 65
Rit. Smok'g Mix. 1 9	"	0 65
" 1/2 lb boîtes	"	0 80
" Navy cut	"	0 80
Uniqué 1 12	"	0 52
" lb. paquets	"	0 46
" 1/2 lb	"	0 47
O. K. 1 12	"	0 48
Old cut Virginia, 1/2 lb bott.	"	0 80
Lord Stanley	"	0 84
Perique Mix. 1/2 & 1/4	"	0 95
Athlete Sm. Mix 1/2 & 1/4	"	1 10
Pure Perique 1/2 & 1/4	"	1 50
St. Leger, 1/2 & 1/4 lb	"	1 10
P. XXX, 1/2 lb.	"	0 83
" lb.	"	0 78
Old Fashioned, 1 10	"	0 80
Rex Perique Mix. 1/2 lb.	"	0 80
Handy Cut Plug, 1/2 blagues	"	0 71
" 1/2 lb. jarres	"	0 80
Beau Ideal, 1 9	"	0 68
Athlete Cigaret Tob. 1 10	"	1 03
Sweet Caporal, 1 12	"	0 98
Southen Cigar et Tob, 1 12	"	0 95
Old Judge	"	1 20
B. C.	"	0 83
Puritan	"	0 63
Fine Cut Chewing 1 16	"	0 97
Derby - Jug. 3, 7 & 1 12	"	8 504
Old Virginia, 3 torquette	"	0 58
Old Chum Chewing, palette	"	9 58
Thés		
Noirs.		
Congous 1/2 caisses, la lb.	0 10	0 60
" caddies "	0 18	0 50
De l'Inde.		
Derje-linga	la lb	0 35 0 42
Assam Pekoe	"	0 29 0 40
Pekoe Souchong	"	0 17 0 35
Ferts de Chine.		
G. npow er, extra, caisses, 1/2 lb	"	0 42 0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/2 caisses, la lb	"	0 20 0 38
Young Hyson, extra, caisses, la lb	"	0 42 0 50
Young Hyson, 1ère qualité caisses, la lb	"	0 35 0 40
Young Hyson, ordinaire, 1/2 caisses, la lb	"	0 22 0 28
Young Hyson, 2 me qual. 1/2 caisses, la lb	"	0 15 0 19
Young Hyson, 3eme qual. 1/2 caisses, la lb	"	0 12 0 17
Japon.		
1/2 caisses, Finest May, la lb	"	0 38 0 40
caisses fin a choix, la lb.	"	0 25 0 36
" Mo en a bon "	"	0 18 0 24
" Common "	"	0 14 0 18
" Nagasaki Pekoe "	"	0 16 0 22



CHARBON

DIAMANT

NOIR

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thés, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sirile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier

MONTREAL

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références de meilleures maisons de la ville.

SUCCESSIONS DE J. A. ROBY.

DECORATIONS, DORURES, TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC. Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 11 FEVRIER 1917

Table listing various goods such as Nagasaki Oolong, Vinalgres, and different types of wine with their respective prices.

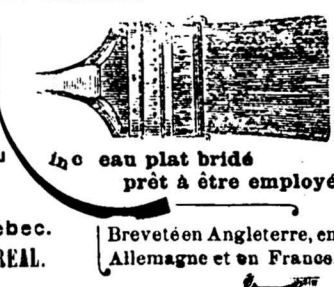
Table titled 'Cuir et peaux' listing various types of leather and skins like Spanish No 1, Zanzibar, and different grades of cowhide with prices.

Table listing various types of iron and steel products including nails, bolts, and tools with their prices.

Table listing various types of wood and lumber products such as planks, beams, and different grades of wood with prices.

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr. LetOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS

Manufacture PINCEAUX ...de... DE LONDON... Employé sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. THOS. BRYAN, LONDON, Ont. D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec.



LA HALLE AUX CUIRS, LE MONITEUR DE LA GORDONNERIE ---A PARIS--- 10. RUE BEAUREFAIRE SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX. 50 ANS D'EXISTENCE

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypotheses

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 8290. MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-End), population 700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puis-les trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCGUAIG,

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCURSALES:

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.

GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS,

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Fraites émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

T. PREFONTAINE H. BOURGOVIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGOY DE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotes. Téléphone Bell 8141, Montréal. Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

TELEPHONE 368

John A. Bulmer & Co.

BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DEAIL

Lés entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes e-pèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:

No 571, RUE DORCHESTER

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartiervi le, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

TEL. BELL 2367.

P. E. BEAUCHAMP

Successor de Beauchamp & Dery
AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, V e, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

TELEPHONE BELL 1288

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau: 9 A. M. à 9 P. M.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX,
JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES,
SON, CRU, MOULEE, ETC., ETC.

PAR

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et D. QU

FELIX D'ARREAU

MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE

819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)

Tel. Bell No 6212. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE

Bureau: 512 Lagachetière
MONTREAL.

CLOS, Tel. B

Canal Lachine o 6867

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tel. Bell No 8808.

Tel. Bell 8374 Tel. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DETAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES



A. LATOUR

CONSTRUCTEUR

222. Av. de l'Hotel-de-Ville

ENTREPRENEUR

D. HOULE, Menuisier - Charpentier.

Atelier: 142 ST-CHAS.-BORROMEE. Résidence Priée: NO. 203 AVENUE LAVAL. G. 18.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 Atelier: 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE, FERBLANTIER ET COUVREUR.

100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier Couvreur, et Fabricien de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau chaude.

692 rue St-Laurent

D. DUGAS, PLOMBIER ET COUVREUR

TEL. BELL 608

1440 STE-CATHERINE.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à bas prix

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR

1186, RUE ONTARIO

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix devant toute compétition.

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresse

Spécialité: Corniche en tôle galvanisée

TEL. BELL 6320. 350, ST-LAURENT

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.

1266 RUE NOTRE-DAME.

LESSARD & HARRIS

(Ci-devant de Brodeur & Lessard)

CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS

Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

421 Craig, Montréal. Tel. Bell 2194

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantier, Plombier, Couvreur et Couvresse.

NO 1151, RUE ONTARIO

Reparations en tous genres. Prix modérés.

A. VAILLANCOURT,

PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité

Atelier: 394, rue Amherst Résidence: 384, rue St-André

MONTREAL.

W. D. RUFIANGE, Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes. Imitateur, tapisseur vitrier et blanchisseur. Réside: 110, St-Augustin

ATELIER 3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI.

HORMISDAS CONTANT

CONTRACTEUR - PLATRIER

290 RUE BEAUDRY

TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 91.

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS (Successors de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marble et Mosaïque, Manteaux de Chemises, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers Réparations de tous genres.

36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755.

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 6 février 1897.

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St-André, No 589 et 591. Lot 1190-2 avec maison en pierre, terrain 20 x 80. Troussaint Hébert à Jos Blisson, \$3,500 [43081].

Rue St-André, No 223 à 229 Lot pt. N O. 542 avec maison en brique, terrain 40 x 85, supr. 3400. Tancred de Bienvenue à Wilbrod Baril; \$5 000 [43065].

Rue Wolfe, No 442 à 456. Lot 974 73 à 78 avec maison en brique, terrain 21 x 66, supr. 1396 chacun. Henderson Black à Siméon Richard; \$6 250 [43074].

Rue Berri, No 662 et 664. Lot 1203-26 avec maison en brique, terrain 20 x 84 d'un côté, 83-8 de l'autre, supr. 1876. Mme C. E. E. Hays épouse de J. L. O. A. Marchand à Noël Renaud; \$2,250 [43081].

Rue St-André. Lot 1207-74 et 75, terrain 24 x 94 chacun vacants. N. K. Connolly à J. P. Whelan jr.; \$1.00 et autres considérations [43083].

Rue Sherbrooke. Lot 1203-108 pt N E. 1203-107, terrain 27.6 x 139 d'un côté et 145 6 de l'autre, supr. 3894 vacant. Arthur Caron à Arsène Brosseau; \$3,945 38 [43092].

Rue St-Denis, Nos 341 et 343. Lot 838-8 avec maison en pierre, terrain 24.6 x 125, supr. 3062. Deserres & Frères à J. P. Beauchamp; \$5 650 [43094].

QUARTIER ST-LAURENT

Rue Plateau, No 15. Lot 1/2 N. E. 277 avec maison en brique, terrain 23.4 x 97.3 supr. 2269 6. Owen McGarvey à James Tyrrell; \$3,000 [43058].

Ave du Parc, No 29. Lot pt. N. O. 67 avec maison en pierre et brique, terrain irrég. supr 3811. Benjamin Deslauriers à Thomas Fortin; \$14 2 0 [43067].

Rue St-Charles Borromée, No 12, droits dans le lot 1/2 ind. 812 avec maison en pierre et brique, terrain irrég. supr. 9541. Albéric Mantha à J. B. Mantha, O. S. Lefebvre & J. Lanerrière; \$1 et autres considérations [43096].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rue Drolet, No 229 et 231, ses droits dans le lot 1/5 ind. 903-129 avec maison en brique, terrain 20 x 72, supr. 1410. Séraphin Boucher à Maxime Boucher; \$250 et autres considérations [43063].

Rue Sanguinet, Nos 193 à 197. Lot 412 avec maison en bois, terrain 59 d'un côté 60.7 de l'autre x 76, supr. 4544. Autorité de Justice à Alfred Delorme; \$3 250 [43064].

Rue St-Laurent, Nos 543 et 545. Lot pt N. E. 988 avec maison en brique, terrain 25 x 72, supr 1810. Zigmoud Fineberg à Charles Lecker, épouse de Bernard Gross; \$3,350 [43070].

Ave de l'Hotel de Ville, No 622 Le lot 1/2 ind. droits dans 894 8 avec maison en pierre et brique, terrain 23 x 73.3 d'un côté 71.10 de l'autre, supr. 1668. Chs. Rasconi à Frs Rasconi; \$7,000 [43091].

Ave de l'Hotel de Ville, Nos 613 à 627 Lot pt. S. E. 895-10, 11, 12 avec maison en pierre et brique, terrain irrég. supr. 4696. La Banque Jacques-Cartier à Jos. E. A. Lefebvre; \$37,000 [43101].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Fullum. Lot pt. 1461 6-7, terrain 20 x 47 d'un côté 38 de l'autre. Stanis-

las D. Vallières à Joseph Linner; \$1,600 [43056].

Rue Logan, No 152 à 156 Lot pt. N. E. 1359 18 avec maison en brique, terrain 61 d'un côté 66.8 de l'autre x 98 supr. 5778. Benoni Demers et ux à John Trudeau \$648 [43073].

Rues Notre Dame, Nos 1051 à 1057, Voltigeur, Ste Catherine, Nos 1326 et 1328 avec maison en pierre, une maison en brique, terrain irrég., supr. 2356 et 3405 pds vacants rue Voltigeur, 33 d'un côté, 32 de l'autre x 94, supr. 3 555. Autorité de Justice à Octave Defoy; \$12,800 [43078].

Rue Lafontaine, No 207. Lot 362-7 avec maison en brique, terrain irrég., supr. 2300. Raphaël Ste Marie à Magloire Longtin; \$1,700 [43080].

Rue Dufresne, Nos 230 à 240 Lot 139-61 et 61, avec maison en brique, terrain 72 x 80, supr. 5500 La Banque du Peuple à Michel Lefebvre & Cie; \$50 et autres considérations [43093].

Rue Fullum, Nos 342 à 348. Lot 1337 avec maison en brique, terrain 43.8 x 87 6, supr. 3921. Louis Deziel à Chs Nap. Fortin; \$2,800 [43097].

Rue Fullum. Lot pt. 1461-6 avec maison en brique, terrain 23 x 70 6. Stanislas D. Vallières à Wm. Jos. S. McCormick. \$3,000 [43098].

Rue Shaw. Lot 567, terrain 50 x 54 supr. 2700 vacant. Milton H Brissette à Alfred Pelletier; \$900 [43100].

Rue Ontario, Nos 903 à 914 Lot 594 avec maison en bois, terrain 38 x 51, supr 1938. Mathilde Nobert épouse de Max Pianté à Marcotte Frères; \$2,489 [43102].

Rue Dufresne, Nos 230 à 240 Lot 1/2 ind. droits dans 1359 60 et 61 avec maison en brique, terrain 72 x 80, supr. 5500. M. Théodore Lefebvre à Michel Théodule Lefebvre; \$4 500 [43104].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Rue St Antoine, Nos 154 à 158. Droits dans le lot 706 et S. O. 707 avec maison en pierre et brique, terrain irrég., supr. 14004 Dame Jennie Greenshield Meikle veuve de Thomas Barrington à George Barrington; \$2,002.42 [129192].

Rue Dorchester, No 1132. Lot 1621-19 avec maison en pierre et brique, terrain 22.6 x 135; supr. 3037 6. Dame Agnès Elizabeth O'Brien, épouse de Wm. E. Price à Melle Mary Mathilda O'Brien moyennant bonnes et valables considérations, [129193].

Coin de la rue McGregor et l'avenue des Pins. Lot 1/2 N. E. 1726b, terrain 100.9 d'un côté, 100 10 de l'autre x 214, supr. 21331 vacant. Amable Lallemant à J. E. A. Lefebvre; \$16,000 [129199].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER QUARTIER HOACHELAGA

Rue Notre Dame, No 225. Lot pt. N. E. 42 avec maison en brique, terrain 34 x 96. Gaspard Fournier à Joseph Laflamme; \$2,700 [65496].

Rue Cuvillier. Lot 29-711, terrain 25 x 100 vacant. The Montreal Land & Investment Co. à Frederick Seguin; \$326 [65566].

QUARTIER ST DENIS

Rue St-Denis. Lot 162-192, terrain 22 x 95, supr. 2090. The Montreal Loan and Mortgage Co à Elmire Moil épouse de Eugène Lafontaine; \$502 59 [65478].

Rue St-Louis, Nos 320 à 348. Lot 197 avec maison en brique, terrain irrég. supr. 241628. Autorité de Justice à Hon. J. O. Villeneuve et Ed. D. Roy; 26,000 [65492].

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1868.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
130 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.

V. ROY & ALPH. CONTENT
Architectes et Evaluateurs.
No 207, Rue St-Jacques
BÂTIMENTS, NOUVEAUX, CHAMBRES ET
Elevateur. Téléphone 2118.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

L. Z. GAUTHIER
Chef de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ... Architecte et Evaluateur
180, St-Jacques, bloc Banque d'Epargne.
Elevateur, 3me étage. Chambre 7

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques
En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Je charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
raccords de chemins de fer et routes, d'arpentages
publiques et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. B. LAMONTAGNE, Evaluateur et
Mesureur.
1216, RUE DE MONTIGNY
Prix défiant toute concurrence.

LABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menusiers
3, RUE LEST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Secalite d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG | Residence: 18 AVE PAPINEAU

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Reparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No 32, RUE GAUDRY
Residence: 58 et 55 St-André. Tel. Bell 6163

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: --- No 80 RUE BERARD

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS-BORROME
T. L. Bell 712. | Tel des Marchands- 10

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Fiscaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry, Montreal.

E. L. de la VALLÉE & Cie
Ingénieurs Civils et Entrepreneurs
17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
Travaux Municipaux, Etude et Installation de
Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

Rue St-Denis. Nos 1203 à 1207, Mont-Royal, Nos 367 à 371. Lot 160-12, 13, 14 et 16 avec maison en pierre, terrain 25 x 123 pour les 3 premiers et irr. sup. 9302 pour le 4ème. La Banque du Peuple a la succ. J. Masson; \$8,069.98 [65506].

Rue Berri. Lot 162 77 et 78, terrains 22 x 70 chacun, vacants. Chs. Mousseau Désislets à Albert Ezbert Désislets; \$1,000 [65515].

Ave Mont Royal. Lot 359-3. 330-84 et 85, terrain 26 x 100 pour le 1er vacant, 24 x 100 pour les 2 derniers. Louis Lafrenchie à Pierre Perrault; \$1,200 [65536].

Rue St Denis. Nos 1197 à 1201. Lot 160-9, 10, 11 avec maison en pierre, terrain 25 x 123 chacun. La Banque du Peuple à Armand Prévost et al; \$10,500 [65589].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Drolet, Nos 511 et 513. Lot 15-634 avec maison en brique, terrain 20 x 72 Sarah Kimpton épouse de Chs J. Joseph Adélar Lafrance Longpré; \$2,305 [65180].

Rue Amherst. Lot 8-9, terrain 25 x 110, supr. 1750 vacant. Alfred St Arnaud à Paul Oscar Lavalée; \$1,100 [65483] et mur mitoyen; \$30 [65482].

Rue Drolet, Nos 569 et 570. Lot 15 713 avec maison en brique, terrain 26 x 72. Joseph Dumas à Jos Ferdinand Poirier; \$2,000 [65518].

Rue Marie Anne. Lots 1-276, 277, 278, terrain 25 x 100 chacun, vacants Joseph Simard à F. X Doucet; \$1,000 [65540].

Rue St Urbain, Lot 486, terrain 60 x 163, supr 10080 vacant. Thomas Dick Bell à Charles Gratton; \$5 514 [65511].

Ave. de l'Hôtel de Ville, Nos 1009 à 1013 Lots 15-1274 et 1/2 S E, 15-1273 avec maison en brique, terrain 30 x 64, supr 1920. Felix Avila Grothé et al à Célastr-Ro épouse de Thod. Alex Grothé; \$2000 [6557].

Rue Rivard, Nos 241 à 245 Lot pt. S. E. 15-169 et pt. N. O. 15-168 avec maison en brique, terrain 40 x 70. Alexandre Dupuy à E. Burdon, Vve de Aug Rochon; \$1,500 [65564].

MAISONNEUVE

Ave. Letourneux & La-salle. Lots 8-384 à 395, 8 414 à 420, terrains 25 x 100 chacun vacants. Banque du Peuple à Alfred Masson & Damase Masson; moyennant bonnes et valables considérations; [65559].

Ave. Lasalle Lot 1/2 ind. 8 302 avec maison en brique, terrain 13 6 x 100 Henri Pagé à Arthur Pagé; \$1,000 [65548].

MILE END

Rue St Laurent. Lot 1/2 N. O. 10-4 avec maison en pierre et brique, terrain 23 9 x 80. Edouard Dupont à Tharseille Jetté épouse de Ant. P. N. Bourdon; \$3,800 [65516].

Ave. Gaspé. Lot 1/2 N. 10-96, terrain 21.3 x 86 François Labelle à Hermas Corbeil; \$700 [65560].

MONTREAL ANNEXE.

Ave Clark. Lot 1/2 N. O. 11-355, terrain 25 x 84. J. s. Ferdinand Poirier à Jos. Dumas; \$500 [65519].

Rue Waveley. Lot 1/2 S. O. 11-607 avec maison en brique, terrain 25 x 88. The Montreal Investment & Freehold Co à Samuel Husselbee; \$3,500 [65524].

WESTMOUNT

Rue Selby. Lot 384-153 avec maison en pierre, terrain, supr. 3850. Auguste Arsenault à Alfred Fauteux; \$5,500 [65479].

Rue Ste Catherine. Lot 379-9 et 10 avec maison en pierre, terrain supr. 5500. Banque Jacques-Cartier à Amable Lallemant; \$18,000 [65491].

Rue Dorchester. Lot 350-17, 18, 19, terrain supr. 8652. Thos Fortin à Benjamin Deslauriers; \$10,215 [65498].

Chemin de la Montagne. Lot 374-67, terrain supr. 28287 vacant. David Yulle à Ellen Jackson Vve de Charles Henry Crossen et épouse de Patrick Kelly; \$6 126 80 [65510].

Rue Grosvenor. Lot 2119-145, terrain supr. 5550 vacant. The Westmount Land Co. à Margaret Adam, épouse de Geo. Baillie; \$1,665 [65511].

Rue Grosvenor. Lot 219-157 et 1/2 N. O. 219-156, terrain supr. 5550 vacant. The Westmount Land Co. à Janet Kemp Oullins, épouse de James Currie; \$2,497.50 [65561].

Ave Clark. Lot pt. S E 285-1, terrain supr., 140 vacant. David Yulle à The Town of Westmount; \$173 80 [65567].

Ave. Western. Lot 208 53 et 54 avec maison en bois, terrain supr., 6930. James Mander à Thos. O. Bulmer; \$5,000 [65579].

Rue Sherbrooke. Lot 312-15 et pt S. O 312-6 avec maison en bois, terrain 9956. Margaret De Zouche & Florence De Zouche à R. C. Jamieson & Co; \$13,000 [65581].

ST-HENRI.

Ave Greene et St-Jacques. Lot 385 19, 21 et 22, terrain supr. 5175. Alexander Walker à Moise Rochon; 3,047.40 [65508].

Rue Beaudoin, No 159. Lot 1722-83 avec maison en bois, terrain supr. 2208 Gaudias Schlybeurt à J. B. Bisson; \$1,275 [65544].

Rue St Philippe, Nos 152 et 154 Lot 1814 avec maison en bois, terrain supr. 2600 Philomène Thérien Vve de Gabriel Bélanger à J B Lefebvre; \$900 [65569].

Rue Agnès, Nos 38 à 42. Lot pt S. E. 1161 et pt N. O. 1160 avec maison en brique, terrain supr 3680. Pierre Firmin Lecavaller à Armenius Legault; \$3,500 [65370].

DELORIMIER

Coin rue Rachel et Ave. de Lorimier. Lots 140.273 et 274, terrains 25 x 100 vacants. Emile Hector Chs. Lonnais à Joseph Wm. Harris; \$2,625 [65577].

OUTREMONT

Ave Querbes. Lot 33-336, terrain 30 x 81 vacant L'Institut Catholique des Sourds Muets à Philéas Pepin; \$225 [65477].

MONTREAL JUNCTION

Ave Herald Lot 140-16, terrain 50' x 88 vacant. William James à James Walker; \$360 [65517].

VERDUN

Lot 4593, terrain vacant. Richard Bolton à Heury Jenkins; \$494 50 [65543].

COTE ST PIERRE

Lot pt. 3912 Peter Jackson & John Jackson à Ann Ryan Vve Wm. B. Davidson; \$30,500 [65585].

ST-LAURENT

Ave. Ouimet. Lot 409-170, terrain 40 x 90. L. Cousineau & Ed Gohier à Perpetus Gagnon; \$275 [65476].

POINTE AUX TREMBLES

Lot 174 1 et 2, terrain vacant. L'Œuvre et Fabrique de la paroisse de l'Enfant Jésus de la Pointe aux Trembles à Chs. Laurin; \$700 [65550].

Lot 174-14 et 37, terrain vacant. L'Œuvre et Fabrique de l'Enfant Jésus à Olivier Reeves; \$400 [65551].

Lot 174-26, 27 et 28, terrain vacant. L'Œuvre & Fabrique de la Paroisse Pte au Tremble à Sam Beaudry; \$900 [65552].

Lot 195 avec maison etc., terrain supr 74 arpents, 65 perches et 40 pieds. Bonaventure Lacombe à Olivier Reeves; \$7,000 [65575].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot pt. 170. terrain vacant. Catherine Ryan Vve de Jules Tremblay à Louis de Chantal; \$116 [65488].

LACHINE

Lot pt. 886-1 et 12. William Smith & Arth. L. Smith à Geo. J. Johnson; \$6,000 [65574].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$6,596 38
St Laurent.....	17 201 00
St Louis.....	50 850 00
Ste Marie.....	30,487 00
St Antoine.....	18 002 42
Hochelaga.....	3 025 00
St-Denis.....	47.772 57
St-Jean-Baptiste.....	15 449 00
Maisonneuve.....	1 000 00
Mile-End.....	4 500 00
Montreal Annexe.....	4 000 00
Westmount.....	62.777 70
St Henri.....	8.722 40
De Lorimier.....	2,625 00
Outremont.....	225 00
Montreal Junction.....	300 00

\$293,533 47

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 6 février 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$103,909 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$26 527
Successions.....	8.702
Cies de prêts.....	38,680
Assurances.....	26,0 0
Autres corporations...	4,000

\$103,909

Les prêts ont été consentis aux taux de:

- 4 p.c. pour \$1,300.
- 5 p.c. pour 2 sommes de \$5,000, \$6,000 et \$23,000.
- 5 1/2 p.c. pour \$3,000; \$4000; \$4,800; \$7,000 et \$7,500.
- Les autres prêts portent 6, 6 1/2, 7 et 12 d'intérêt.

La Construction

MM. P. Boileau Frères entrepreneurs généraux demandent des soumissions pour la pierre, la brique, le bois et le ciment devant servir à la construction de l'église St-Jérôme dont les plan et devis pourront être vus chez M. C. St-Jean architecte au No 180 St-Jacques.

MM. P. Lortie & Fils architectes demandent des soumissions pour une résidence devant être érigée à Notre-Dame de Grâce dont M. Ant. Turgeon en sera propriétaire.